

Projections au nord,
série sur le capital humain

District de Thunder Bay



Conseil local de planification
en matière de l'emploi

Prince Arthur Hotel



Tourist Pagoda, Thunder Bay

Qui nous sommes

L'Institut des politiques du Nord

L'Institut des politiques du Nord est un groupe de réflexion indépendant dans le nord de l'Ontario. Nous développons et encourageons la recherche, des preuves, et des opportunités politiques pour soutenir la croissance du Nord de l'Ontario. Nos opérations sont situées à Thunder Bay et à Sudbury pour renforcer la capacité du Nord de l'Ontario à prendre une position dirigeante dans la politique socio-économique qui impacte le Nord de l'Ontario et le Canada ensemble.

Le Conseil local de planification en matière d'emploi

Le Conseil local de planification en matière d'emploi (CLPE) est un de huit projets partiellement financés par le gouvernement du Canada et celui de l'Ontario.

Le CLPE travaillera avec 35 collectivités locales à développer de l'information sur le marché du travail et qui soit pertinente pour les intervenants du Nord, notamment les entreprises, les employeurs, les employés ainsi que les fournisseurs de services d'emploi et de formation.

Nous travaillerons à mettre sur pied et à renforcer des partenariats, favoriserons une planification intégrée et coordonneront les services.



**Conseil local de planification
en matière de l'emploi**

Madge Richardson – Directrice Exécutive
www.nswpb.ca
District de Thunder Bay

A propos de la série

Cette série sur le capital humain est une mise à jour d'une série antérieure publiée par la Planification de main-d'œuvre de l'Ontario.

Planification de main-d'œuvre de l'Ontario est un réseau de 26 conseils de planification de main-d'œuvre répartis dans quatre régions de la province. Les comités de planification de main-d'œuvre collectent des informations sur l'offre et la demande du marché du travail local et travaillent en partenariat avec les employeurs, les services d'emploi, les éducateurs, les chercheurs, le développement économique, les gouvernements et d'autres parties prenantes pour identifier, comprendre et résoudre les problèmes du marché du travail. Cela nécessite un soutien et une coordination des réponses locales pour répondre aux besoins actuels et nouveaux.

Compte tenu de la géographie et des problèmes du marché du travail uniques qui affectent le Nord de l'Ontario, les six conseils de planification du Nord ont collaboré pour créer Planification de main-d'œuvre du Nord de l'Ontario. Ils comprennent: Algoma Workforce Investment Corporation (AWIC); Commission de formation du Nord-Est (CFNE); Le groupe du marché du travail (LMG); Northwest Training and Adjustment Board (NTAB); Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur (NSWPB); et planification de la main-d'œuvre pour Sudbury et Manitoulin (WPSM). Le CFNE et la NSWPB sont actuellement des sites pilotes pour les conseils locaux de planification de l'emploi (CLPE).

L'objectif de cette série est d'examiner les tendances passées et présentes dans chaque district de recensement du Nord de l'Ontario et de prévoir les défis et les opportunités à venir. L'auteur examine les tendances démographiques ainsi que le marché du travail, y compris la composition du capital humain, les tendances de l'emploi, la future demande professionnelle de la main-d'œuvre salariée, les tendances de la composition de la main-d'œuvre industrielle des secteurs de la production de biens et des services, ainsi que les tendances du revenu du travail et produit intérieur brut (PIB).

Qui nous sommes

Conseil d'administration : Le conseil d'administration détermine l'orientation stratégique de l'Institut des politiques du Nord. Les administrateurs font partie de comités s'occupant de finance, de collecte de fonds et de gouvernance; collectivement, le conseil demande au chef de la direction de rendre des comptes au regard des objectifs de nos objectifs du plan stratégique. La responsabilité principale du conseil est de protéger et de promouvoir les intérêts, la réputation et l'envergure de l'Institut des politiques du Nord.

Président et Chef de la direction : recommande des orientations stratégiques, élabore des plans et processus, assure et répartit les ressources aux fins déterminées.

Conseil consultatif : groupe de personnes engagées et qui s'intéressent à aider l'Institut des politiques du Nord mais non à le diriger. Chefs de files dans leurs domaines, ils guident l'orientation stratégique et y apportent une contribution; ils font de même en communication ainsi que pour les chercheurs ou personnes-ressources de la collectivité élargie. Ils sont pour de l'Institut des politiques du Nord une « source de plus mûre réflexion » sur l'orientation et les tactiques organisationnelles globales.

Conseil consultatif pour la recherche : groupe de chercheurs universitaires qui guide et apporte une contribution en matière d'orientations potentielles de la recherche, de rédacteurs possibles, d'ébauches d'études et de commentaires. C'est le « lien officiel » avec le monde universitaire.

Évaluateurs-homologues : personnes qui veillent à ce que les articles spécifiques soient factuels, pertinents et publiables.

Rédacteurs et chercheurs associés : personnes qui offrent, au besoin, une expertise indépendante dans des domaines spécifiques de la politique.

Outils d'engagement permanent (grand public, intervenants du gouvernement, intervenants de la collectivité) : Veiller à ce que l'Institut des politiques du Nord reste à l'écoute de la communauté.

Président & CEO

Charles Cirtwill

Board of Directors

Pierre Bélanger (Trésorier)
Suzanne Bélanger-Fontaine
Dave Canfield
Dr. Harley d'Entremont
Florence MacLean
Dwayne Nashkawa

Emilio Rigato
Alan Spacek
Dr. Brian Tucker (Secrétaire)
Asima Vezina
Charles Cirtwill
(Président & CEO)

Conseil consultatif

Michael Atkins
Kim Jo Bliss
Jean-Pierre Chabot
Dr. Michael DeGagné
Don Drummond
Ronald Garbutt
Jean Paul Gladu
Audrey Gilbeau

Peter Goring
Dr. George C. Macey
Allyson Pele
Ogimaa Duke Peltier
Tina Sartoretto
Bill Spinney
David Thompson

Conseil consultatif pour la recherche

Dr. Randy Battochio
(Chair)
Dr. John Allison
Dr. Hugo Asselin
Dr. Gayle Broad
George Burton
Dr. Robert Campbell
Dr. Iain Davidson-Hunt
Dr. Livio Di Matteo
Dr. Morley Gunderson
Leata Ann Rigg
S. Brenda Small

J.D. Snyder
Dr. Lindsay Tedds

Ce rapport a été possible grâce à l'appui de nos partenaires : l'Université Lakehead, l'Université Laurentienne et la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. L'Institut des politiques du Nord exprime sa grande appréciation pour leur généreux soutien, mais insiste sur ce qui suit : Les points de vue de ces commentaires sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Institut, de son conseil d'administration ou de ceux qui le soutiennent. Des citations de ce texte, avec indication adéquate de la source, sont autorisées.

Les calculs de l'auteur sont basés sur les données disponibles au temps de publication et sont sujets aux changements.

© 2019 Northern Policy Institute Published by Northern Policy Institute

874 Tungsten St.
Thunder Bay, Ontario P7B 6T6

ISBN: 978-1-989343-38-8

Édité par Mark Campbell

Traduction par Gilles Dignard

Contents

Partenaire	3
Qui nous sommes	4
A propos de l'auteur	5
Sommaire	5
Résultats clés	6
Introduction	7
Changement démographique dans le Nord-Ouest ontarien : Trois dernières décennies	8
Changements démographiques dans le district de Thunder Bay : les trois dernières décennies	16
Projections de la population autochtone	18
Main-d'œuvre du district de Thunder Bay Tendances passées, présentes et futures	20
Productivité et composition du capital humain de la population active du district de Thunder Bay et du Nord-Ouest ontarien	23
Conséquences du virage dans la composition de la main-d'œuvre employée dans le district de Thunder Bay	28
Vers l'avenir	30
Références	37
Glossaire	38

A propos de l'auteur

Dr. Bahktiar Moazzami



M. Moazzami enseigne l'économie et l'économétrie à l'Université Lakehead depuis 1988. Il est bien connu pour ses activités de recherche liées au Nord de l'Ontario.

Il a rédigé de nombreux rapports sur les défis et les opportunités du développement économique dans le Nord de l'Ontario. Le ministère du Développement du Nord et des Mines l'a chargé d'entreprendre une étude approfondie de l'économie du Nord de l'Ontario dans le cadre des recherches sur le Plan de croissance du Nord de l'Ontario. L'étude comprenait l'identification de grappes industrielles en croissance, en déclin et émergentes dans la région.

Le professeur Moazzami a également beaucoup écrit sur les peuples autochtones et l'économie autochtone du Nord de l'Ontario. L'expertise et l'influence de M. Moazzami s'étendent au-delà de l'Université Lakehead et du Nord de l'Ontario. Il a été conférencier régulier du programme de développement économique de l'Université de Waterloo.

Sommaire

La superficie du Nord-Ouest couvre approximativement 526 478 kilomètres carrés et sa population s'élevait à 231 691 en 2016. La hausse des niveaux de l'émigration de travailleurs en âge de travailler, des taux de fécondité en baisse et des niveaux inférieurs d'immigration ont abouti dans le Nord-Ouest ontarien à une répartition des âges qui diffère de celle de l'Ontario. Ces changements démographiques ont des effets importants sur les conditions sociales et économiques dans la région. La population continuera de vieillir dans un avenir prévisible, ce qui aura des conséquences sur les coûts des soins de santé, l'offre de travailleurs, la capacité de production et le maintien de

la viabilité économique des districts du Nord-Ouest.

Le présent rapport a pour objet d'analyser les tendances démographiques et du marché du travail dans le Nord-Ouest ontarien et le district de Thunder Bay. Les tendances passées et actuelles sont examinées ainsi que les projections. Ce rapport est une mise à jour d'un rapport antérieur publié en 2017, mais avec de l'information plus récente, à l'aide du recensement de 2016, ainsi que des sections additionnelles, notamment des projections sectorielles spécifiques de la demande future du marché du travail.

Principales conclusions

Le district de Thunder Bay a connu une baisse démographique consécutive pour six périodes de recensement, depuis 158 810 en 1991 à 146,048 en 2016. Ce déclin découle de plusieurs facteurs, notamment de la baisse du taux de fécondité; d'une émigration interprovinciale et intraprovinciale considérable, attribuable à l'effondrement de la foresterie et des industries manufacturières connexes; du peu d'immigration; du vieillissement de la population.

Selon les estimations, la population continue de décliner, depuis 148 100 en 2017 à 144 444 en 2041, une baisse approximative de 2,5 %. Le problème du vieillissement de la population devrait s'aggraver, le segment des aînés (65 ans et plus) devant s'élargir, depuis 19,8 % en 2017 à 30,4 % en 2041. Par contre, la population autochtone devrait augmenter de quelque 21,5 %.

Ce changement démographique s'explique par des changements du côté de l'offre du marché du travail. La main-d'œuvre du district de Thunder Bay décline depuis 2001. La taille de la population active a baissé, soit de 76 485 à 69 935. Le taux de participation à la population active a baissé chez les hommes, mais augmenté légèrement chez les femmes au cours de la même période. Si nous faisons porter notre attention sur la population francophone, les taux de participation et de l'emploi des hommes comme des femmes ont baissé, tout comme ceux des hommes et des femmes autochtones. Toutefois, les travailleurs autochtones devraient afficher une hausse de 13,7 % en 2030, pendant que la main-d'œuvre totale devrait chuter de 11,1 %.

En dépit du changement du volume de la population active, le pourcentage de la main-d'œuvre en âge de travailler et possédant des titres de compétences postsecondaires est supérieur dans le district de Thunder Bay par rapport à celui de l'ensemble du Nord-Ouest et du Nord-Est ontariens. L'étude a également révélé que la dépendance des secteurs produisant des biens dans le district de Thunder Bay a été considérablement moindre entre 1986 et 2016, cependant la dépendance des secteurs produisant des services était légèrement plus élevée. En outre, le nombre des personnes employées dans les sciences naturelles et appliquées, les sciences sociales et de la santé, l'éducation ainsi que l'administration publique a augmenté depuis 2001.

Recommandations

Inverser les tendances

La population et la main-d'œuvre de Thunder Bay sont en baisse et vieillissent. Dans le district, beaucoup de personnes partent et relativement peu arrivent. Par conséquent, Thunder Bay devrait s'efforcer d'attirer de nouveaux habitants, afin de revenir à des rapports durables entre les travailleurs et les personnes à charge. De plus, le district devrait élaborer des stratégies de rétention qui endigueront le flux de l'émigration des jeunes.

Continuer de favoriser la participation féminine à la population active

De 2011 à 2016, il est évident que les hommes ont des taux plus élevés de participation et d'emploi que les femmes de différents groupes ciblés (population totale, francophones, immigrants et Autochtones). Alors, encourager davantage de femmes à participer à la population active sera la clé de l'accroissement du volume et de la variété du marché du travail dans le district de Thunder Bay. Heureusement, les taux de participation et de l'emploi des femmes ont monté de 2001 à 2016.

Faire de l'éducation autochtone la grande priorité régionale

Les Autochtones du district de Thunder Bay ont des niveaux de scolarité inférieurs par rapport à la moyenne pour les Autochtones en Ontario. Chez les Autochtones du district de Thunder Bay, 47,1 % des 25 à 64 ans ont des titres de compétences postsecondaires, ce qui représente à peu près 15 points de pourcentage en moins par rapport à la population totale, et 5,7 % de moins que les Autochtones en Ontario. En outre, selon les prévisions, la part des Autochtones dans la population active devrait s'accroître, depuis 12,23 % en 2019 à 15,18 % en 2030. Les projections indiquent un besoin de promouvoir et d'améliorer l'éducation chez les Autochtones, ce qui bénéficiera également à l'économie ainsi qu'au marché du travail local.

Introduction

Ce rapport a pour objet d'examiner les tendances et caractéristiques passées et présentes de l'économie du district de Thunder Bay (ci-après désigné par Thunder Bay, ce qui ne doit pas être confondu avec la ville de Thunder Bay), puis d'en prévoir les problèmes et possibilités. Nous commençons par examiner les tendances démographiques de Thunder Bay et du Nord-Ouest ontarien. Nous étudions ensuite le marché du travail du district. Cela comprend la composition de son capital humain; les tendances de l'emploi; le changement dans la composition professionnelle de la main-d'œuvre au travail; le virage dans la composition industrielle de la région, depuis le secteur de la production de biens vers celui de services; la réduction du segment du secteur privé; la dépendance régionale grandissante du secteur public; le déclin du revenu des travailleurs et du produit intérieur brut (PIB). Le vieillissement de la population et ses répercussions sur la demande future pour les soins de santé et les fournisseurs de services d'éducation sont également examinés. Enfin, dans le rapport se trouve une estimation des effets que le vieillissement de la population a sur les travailleurs des métiers dans le district.

Le rapport débute par l'examen du changement démographique dans Thunder Bay au cours des trois dernières décennies. Nous trouvons que la population du district a diminué d'approximativement 8 % entre 1991 et 2016. Nous nous concentrons sur trois segments de la population régionale : ceux des Autochtones, des francophones et des immigrants. En ce qui concerne l'avenir, l'étude contient des projections pour les populations totale et autochtone du district de Thunder Bay entre 2015 et 2030. Il est trouvé que le segment de la population autochtone est le seul qui s'élargisse dans la population régionale. À partir de ces projections démographiques, les auteurs offrent une estimation des tendances passées, présentes et futures, liée à la taille et à la composition de la main-d'œuvre régionale. Les répercussions des flux de la migration sur la population régionale sont également traitées.

Dans le rapport, les tendances démographiques urbaines et rurales sont aussi étudiées. Nous trouvons qu'approximativement 83,1 % de la population de Thunder Bay vit dans des zones urbaines et 16,9 % dans des zones rurales. La majorité (69,3 %) de la population autochtone vit dans des zones urbaines. Il s'agit surtout d'une population hors des réserves du district. Approximativement 30,7 % de la population autochtone vit dans des zones rurales.

La section suivante de l'étude porte sur les tendances du marché du travail, y compris les taux de participation, d'emploi et de chômage dans les divers groupes de la population entre 2001 et 2016. À l'aide de changements démographiques ainsi que d'indices du marché du travail, les auteurs de l'étude prévoient la taille et la composition de la main-d'œuvre dans le district de Thunder Bay.

Dans la section suivante, les auteurs définissent et mesurent quantitativement la composition du capital humain de la main-d'œuvre du district de Thunder Bay pour les prochaines années. Dans cette section sont également abordés les effets du recours croissant à la technologie dans le processus de production et, par conséquent, les futurs besoins de compétences chez les travailleurs.

Ils traitent ensuite des conséquences du virage dans la composition de la population au travail dans le district, à savoir de la production de biens, dominée par l'entreprise privée, vers la production de services, surtout financée par le secteur

public. Dans l'étude est également examiné le virage dans la composition professionnelle de la main-d'œuvre au travail, puis les répercussions connexes sur le revenu régional total et le PIB dans le district de Thunder Bay.

L'étude conclut par une perspective d'avenir et un examen de la demande future pour les soins de santé, les fournisseurs de services d'éducation ainsi que les travailleurs des métiers.

Sources de données

La plupart des données de ce rapport reposent sur de l'information détaillée relative aux sous-divisions individuelles de recensement (SDIR) dans le district de Thunder Bay et le Nord-Ouest ontarien, et elle a été obtenue par compilations spéciales de Statistique Canada. Nous avons aussi utilisé des prévisions démographiques reposant sur les données offertes par le ministère des Finances de l'Ontario. Certaines des données affichées ci-dessous peuvent différer légèrement des données démographiques de recensement, dans les cas où la compilation personnalisée a servi à montrer les caractéristiques uniques de la zone géographique visée. Dans ces cas-là, les écarts découlent du fait que les tableaux personnalisés reposent sur un échantillonnage de 25 % des données démographiques, par opposition à 100 %.

Groupes démographiques étudiés

Le rapport fournit de l'information sur les quatre groupes suivants de la population :

- Population totale.
- Population francophone, définie par personnes qui ont dit que leur langue maternelle était le français.
- Population autochtone, que Statistique Canada définit par personnes qui ont déclaré s'identifier à au moins un groupe autochtone – c'est-à-dire les Indiens d'Amérique du Nord, les Métis ou les Inuits – et/ou celles qui ont rapporté être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits, conformément à la définition de la Loi sur les Indiens, et/ou celles qui ont déclaré être des membres d'une bande indienne ou d'une Première Nation.
- Population d'immigrants, définie par personnes qui sont ou ont été des immigrants reçus au Canada.

Spécifications géographiques du Nord ontarien

Le Nord ontarien est subdivisé en deux régions économiques : le Nord-Ouest et le Nord-Est. Les trois divisions de recensement les plus à l'ouest, souvent désignées par le terme district – à savoir Rainy River, Kenora et Thunder Bay –, constituent le Nord-Ouest ontarien, également désigné par Région économique du Nord-Ouest. La région au nord et à l'est des lacs Supérieur et Huron forme le Nord-Est ontarien, ce qui est également désigné par Région économique du Nord-Est. Elle englobe les divisions de recensement suivantes : Cochrane, Timiskaming, Algoma, Sudbury, Nipissing, Manitoulin, Parry Sound et le Grand Sudbury. Le gouvernement fédéral et la FedNor joignent aussi le district de Muskoka dans leur définition du Nord-Est ontarien. Toutefois, le gouvernement provincial a retiré en 2004 le district de Muskoka du territoire relevant de la compétence du ministère du Développement du Nord et des Mines ainsi que du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. Il a continué de maintenir Parry Sound comme division du Nord ontarien.

Changement démographique dans le Nord-Ouest ontarien : Trois dernières décennies

Tendances démographiques dans le Nord-Ouest ontarien

Le Nord-Ouest ontarien couvre plus de 526 478 kilomètres carrés, presque 57,9 % de la superficie totale de la province; pourtant, il ne représente que 1,72 % de la population totale de l'Ontario. Avec une densité de population de 0,4 personne par kilomètre carré, le Nord-Ouest ontarien est la région provinciale dont la densité de population est la plus faible¹.

Le Nord-Ouest ontarien couvre les districts de Thunder Bay, de Kenora et de Rainy River. Parmi les collectivités majeures de cette région se trouvent Thunder Bay, Kenora, Dryden, Fort Frances, Sioux Lookout, Greenstone, Red Lake, Marathon et Atikokan, ainsi que plusieurs douzaines de Premières Nations. Approximativement 52,3 % de toute la population de la région vit dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Thunder Bay. À part la ville de

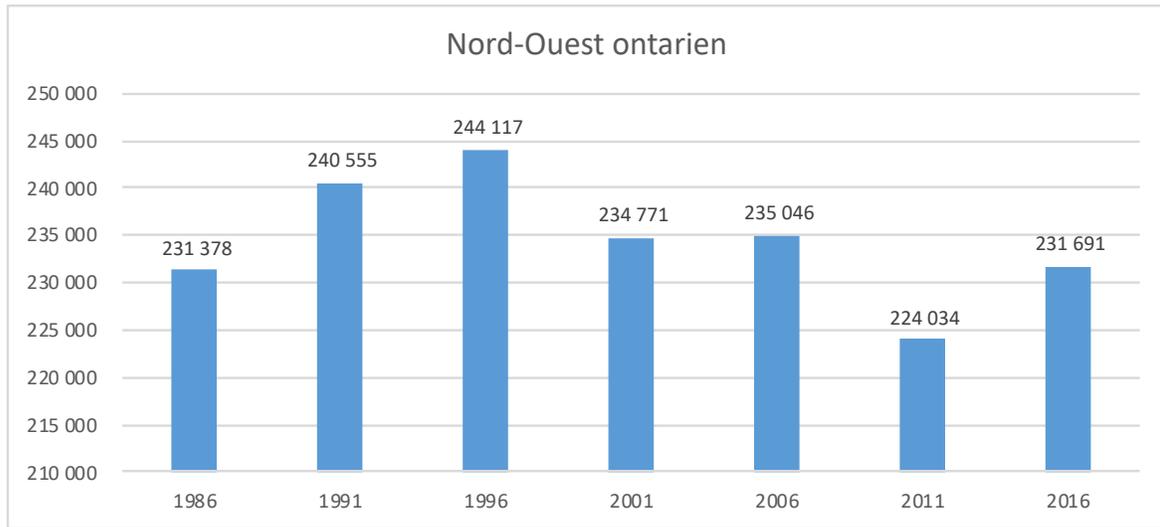
Thunder Bay, Kenora est la seule autre municipalité de toute la région, dont la population dépasse 10 000 personnes.

Selon le recensement de la population de Statistique Canada, celle du Nord-Ouest ontarien a augmenté, depuis 231 378 en 1986 à 244 117 en 1996, mais baissé en 2001, à 234 771, et en 2016, à 231 691 (figure 1). Il semble y avoir une certaine augmentation de la population entre 2011 et 2016, même si des données incomplètes signifient que la tendance est difficile à évaluer précisément². Le changement démographique majeur est relié à la taille de la population autochtone, laquelle est passée de 38 225 en 2001 à 41 600 en 2011 puis à 58 950 en 2016. La hausse de la population autochtone découle d'un taux de fécondité supérieur ainsi que d'une participation accrue au recensement.

¹ En moyenne, la densité de la population du Canada est de 3,7 personnes par kilomètre carré. Elle est de 47,6 personnes par kilomètre carré dans la RMR de Thunder Bay, comparativement à 249,58 personnes par kilomètre carré dans toutes les RMR du Canada.

² En 2011, une série de feux de forêt a empêché 13 Premières Nations du DR de Kenora d'être recensées lors du recensement. Plus tard cette année-là, une collecte spéciale a trouvé qu'il y avait 8 520 personnes dans ces collectivités, mais ces totaux ne se trouvent pas dans les chiffres du recensement de 2011. Pour « d'autres raisons », Pikangikum, l'une des Premières Nations de la région, n'a pas été énumérée en 2016. Le total du dénombrement de cette population en 2011 était de 2 280 personnes. Si la hausse de 2011 à 2016 ressemblait à celle de 2006 à 2011, leur population totale serait plus près de 2 500.

Figure 1 : Tendances de la population dans le Nord-Ouest ontarien

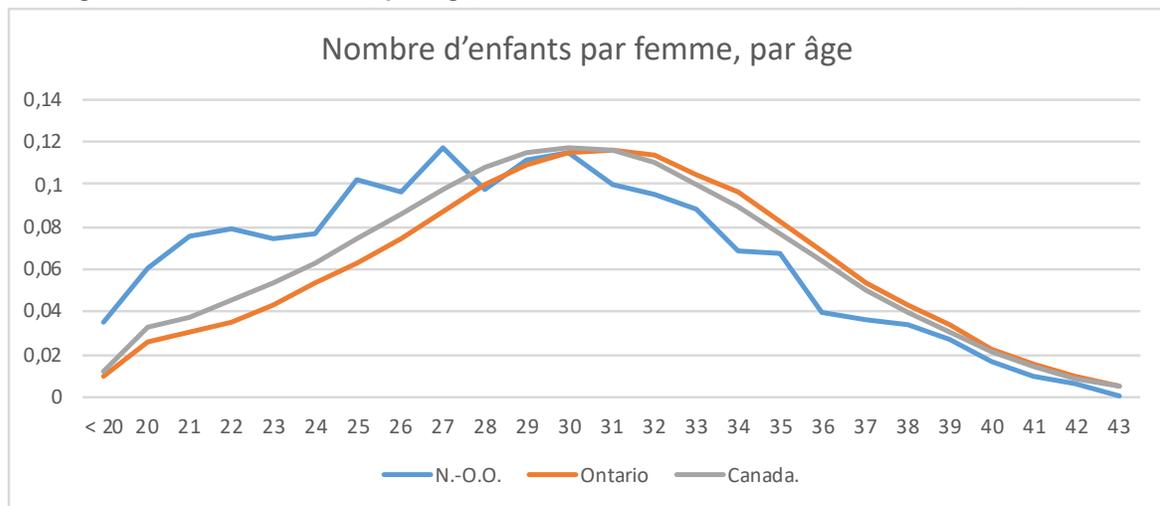


Source : Statistique Canada, Recensement, divers enjeux

Le segment du Nord-Ouest ontarien dans la population provinciale s'est rétréci, depuis 2,54 % en 1986 à 2,39 % en 1991, à 2,06 % en 2001, à 1,74% 2011 et à 1,72 % en 2016. Le déclin de la part de la population s'est produit même si le taux total de fécondité du Nord-Ouest ontarien a été considérablement plus élevé que les taux de la province et

du pays. Le taux total de fécondité est défini par le nombre moyen d'enfants qu'aura une femme au cours de sa vie. En 2011, le taux total de fécondité au Canada était de 1,61; en Ontario, de 1,55; dans le Nord-Ouest ontarien, de 1,77 (figure 2).

Figure 2 : Taux de fécondité, par âge, dans le Nord-Ouest de l'Ontario et au Canada, en 2011



Source : Enquête nationale auprès des ménages de 2011, de Statistique Canada, calcul spécial.

Le taux de fécondité plus élevé dans le Nord-Ouest ontarien que dans la province suggère que la réduction de la taille et de la part de la population de la région n'est pas attribuable au changement naturel de la population. En fait, les données suggèrent que le nombre des naissances a dépassé le nombre des décès dans le Nord-Ouest ontarien entre 1987 et 2007. Toutefois, le niveau de la hausse naturelle a baissé dans le Nord-Ouest ontarien. En fait, le district de Thunder Bay a eu plus de décès que de naissances après 2005, ce qui a accentué le déclin démographique dans cette région. La réduction de la hausse de la population naturelle s'explique par une

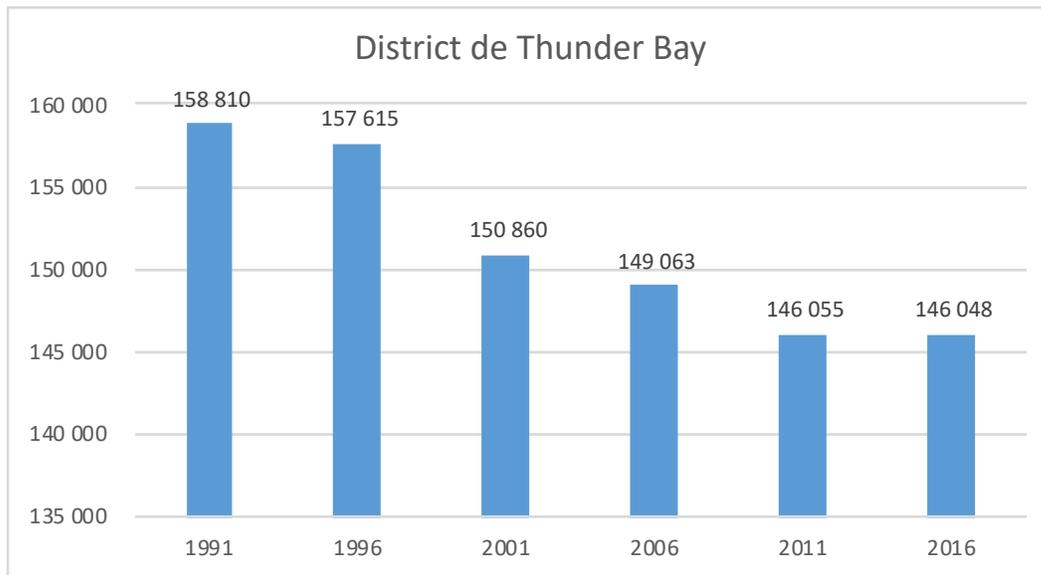
hausse progressive du nombre des décès par rapport aux naissances, ce qui découle de trois facteurs. Le premier de ceux-ci est le vieillissement de la population, résultats d'un segment élargi pour la population des catégories plus âgées ainsi que du fait que moins de femmes se trouvent dans les catégories en âge de procréer. Le deuxième facteur est relié aux taux de fécondité, lequel continue d'être considérablement plus bas que le taux de remplacement des générations, à 2,1. Le troisième est l'émigration de femmes du Nord-Ouest ontarien et se trouvant dans des catégories en âge de procréer.

Tendances démographiques dans le district de Thunder Bay et le Nord-Ouest ontarien

Couvrant 103 720 kilomètres carrés, le district de Thunder Bay a affiché une population de 146 048 habitants lors du recensement de 2016. La densité de cette population est de 1,4 personne par kilomètre carré, ce qui est bien en

dessous de celle l'Ontario (14,8). D'après le recensement de Statistique Canada, la population de Thunder Bay a baissé, depuis 158 810 en 1991 à 146 048 en 2016 – un déclin de 8 % (figure 3).

Figure 3 : Tendances démographiques dans le district de Thunder Bay



Source : Statistique Canada, divers recensements, compilation personnalisée.

Des tendances démographiques à la baisse peuvent aussi s'observer dans tous les cantons, villages et villes majeurs du Nord-Ouest ontarien (tableau 1). Comme nous le verrons plus

loin dans ce rapport, la baisse de la population reflète de près des changements du côté de l'emploi dans la région.

Tableau 1 : Tendances démographiques dans les régions majeures du Nord-Ouest ontarien

Region	1996	2001	2006	2011	2016
Thunder Bay (ville)	113 662	109 016	109 140	108 359	107 909
Kenora (ville)	10 063	15 838	15 177	15 348	15 096
Fort Frances (village)	8 790	8 315	8 103	7 952	7 739
Dryden (ville)	6 711	8 198	8 195	7 617	7 749
Sioux Lookout (village)	5 165	5 336	5 183	5 038	5 272
Greenstone MU	6 530	5 662	4 906	4 725	4 636
Red Lake (village)	4 778	4 233	4 526	4 670	4 107
Marathon (village)	4 791	4 416	3 863	3 350	3 273
Atikokan (village)	4 043	3 632	3 230	2 787	2 753
Manitouwadge (canton)	3 395	2 949	2 300	2 105	1 937
Nipigon (canton)	2 210	1 964	1 752	1 630	1 642
Terrace Bay (canton)	2 324	1 950	1 625	1 470	1 611
Schreiber (canton)	1 788	1 448	901	1 125	1 059
Red Rock (canton)	1 258	1 233	1 063	940	895
Dorion (canton)	472	442	379	340	316

Source : Statistique Canada, divers recensements, compilation personnalisée.

Divers facteurs expliquent le déclin démographique régional. Le premier est que le Nord-Ouest ontarien a eu des taux disproportionnellement bas d'immigration. L'immigration nette se définit par le nombre des immigrants dans une région, moins le nombre de ceux qui en sont partis. La région a connu une immigration nette négative entre 2001 et 2016. C'est un des facteurs importants qui joue sur le déclin démographique. Le deuxième facteur, et peut-être le plus important, est relié à l'émigration.

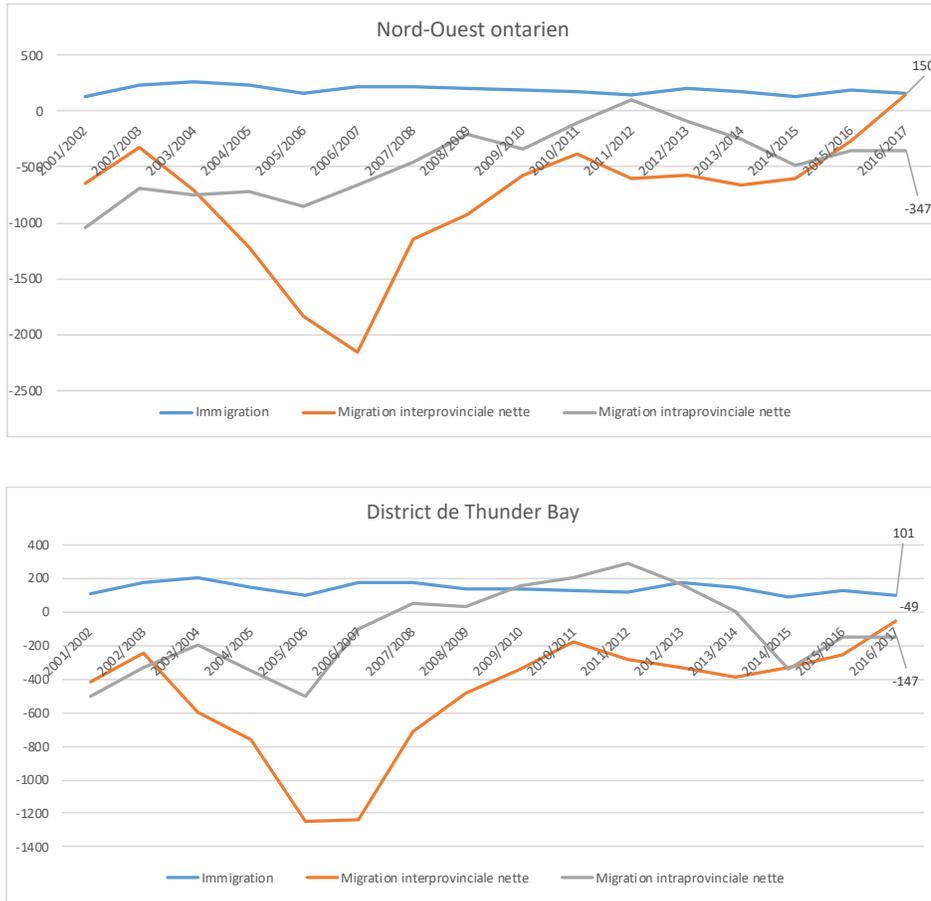
La figure 4 révèle que le Nord-Ouest ontarien et le district de Thunder Bay ont eu une émigration interprovinciale et intraprovinciale considérable surtout au milieu des années 2000, par suite de l'effondrement de l'industrie forestière et des industries manufacturières connexes. La migration interprovinciale fait référence au mouvement de population, d'une province vers une autre. Au cours des 30 dernières années, la migration interprovinciale nette vers l'Ontario était en moyenne de 2 700 personnes par année. Toutefois, cela comprend des flux anormalement élevés, provenant du Québec et enregistrés au cours des années suivant le référendum de 1980. Lorsque ces afflux sont exclus, la migration interprovinciale nette à long terme vers l'Ontario

est modestement négative. La migration intraprovinciale fait référence au mouvement de population, depuis une division de recensement vers une autre au sein de la province.

La figure 4 montre que la majorité de ceux qui ont choisi de déménager semble quitter la province. Le plus gros groupe d'émigrants vers d'autres provinces est celui des 20 à 34 ans. Par contre, le district de Thunder Bay a eu de l'immigration en provenance d'autres divisions de recensement de l'Ontario, très probablement de celles du Nord-Ouest ontarien entre 2006 et 2014. L'examen des données révèle que les immigrants intraprovinciaux dans le district de Thunder Bay ont 35 ans et plus puis sont accompagnés de leurs enfants. Globalement, l'émigration nette a diminué au fil du temps. Quelles sont les raisons de la baisse de l'émigration du Nord-Ouest ontarien? Peuvent-elles être reliées au profil de l'âge de ceux qui déménagent? Cela peut-il être en rapport avec le vieillissement de la population, ce qui se traduit par une partie plus petite de la population se trouvant dans le principal groupe démographique qui déménage? À la figure 5 se trouve la répartition des âges de ces migrants.

³ Ministère des Finances de l'Ontario, Mise à jour des projections démographiques pour l'Ontario, fondée sur le recensement de 2011; 2017-2041 – Ontario et ses 49 divisions de recensement.

Figure 4 : Flux migratoires nets

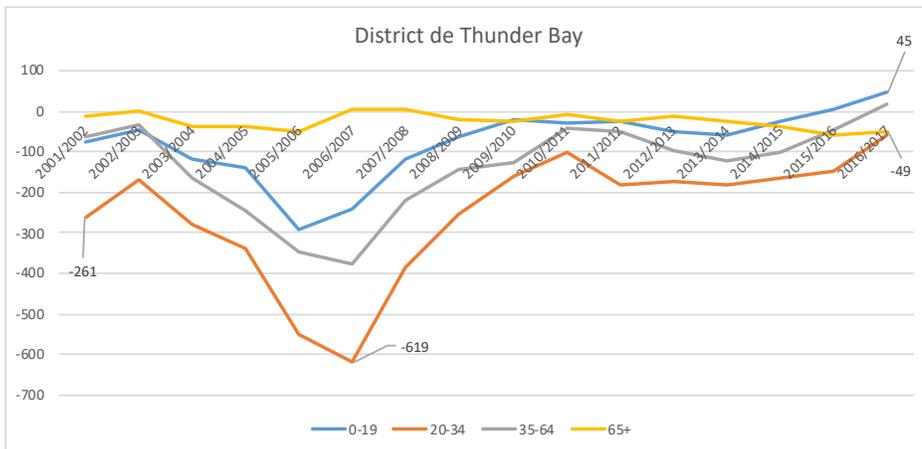


Source : Calculs de l'auteur, fondés sur la base de données CANSIM de Statistique Canada, tableau 051-0063.

Dans la figure 5, nous voyons que la plupart de ceux ayant déménagé avaient entre 20 et 34 ans; venait ensuite le groupe de 35 à 64 ans. En outre, la figure 5 montre que les adultes qui ont déménagé étaient accompagnés de leurs

enfants, d'où une émigration nette de jeunes de 19 ans et moins. Des aînés ont émigré, mais le niveau et la tendance sont assez stables.

Figure 5 : Migration nette par groupe d'âges



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur la base de données CANSIM de Statistique Canada, tableau 051-0063.

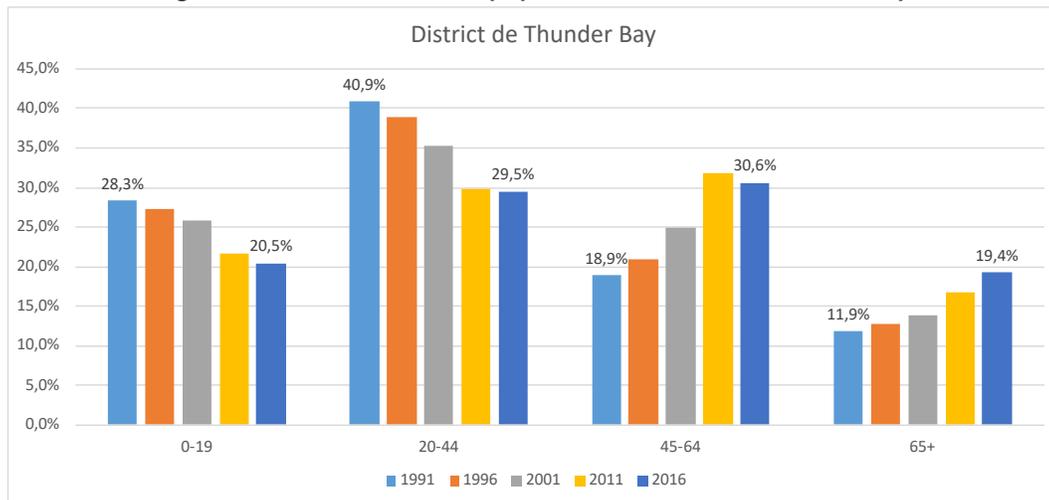
Vieillessement de la population dans le district de Thunder Bay

En plus de l'émigration des jeunes et des bas niveaux d'immigration dans le district, une hausse de l'espérance de vie a contribué au vieillissement de la population de Thunder Bay. En même temps, la populeuse génération du baby-boom, née au cours des deux décennies suivant la Deuxième Guerre mondiale, commence maintenant à partir à la retraite. Les générations suivantes ont été plus petites, surtout en raison de la baisse du taux de fécondité. Il s'ensuit que, dans le district, la part des personnes de moins de 20 ans a décliné, de 28,3 % en 1991 à 20,5 % en 2016, tandis que la part des aînés montait, de 11,9 % en

1991 à 19,4 % en 2016 (figure 6). Au cours de la même période, le segment des personnes de 20 à 44 ans s'est rétréci de 40,9 % à 29,5 %, tandis que celui des personnes de 45 à 64 ans s'élargissait, de 18,9 % à 30,6 %.

Ces changements démographiques ont des effets importants sur les conditions sociales et économiques dans le district. La population continuera de vieillir dans un avenir prévisible, ce qui aura des conséquences sur les coûts des soins de santé, l'offre de travailleurs, la capacité de production et la capacité de Thunder Bay de demeurer économiquement viable.

Figure 6 : Vieillessement de la population du district de Thunder Bay



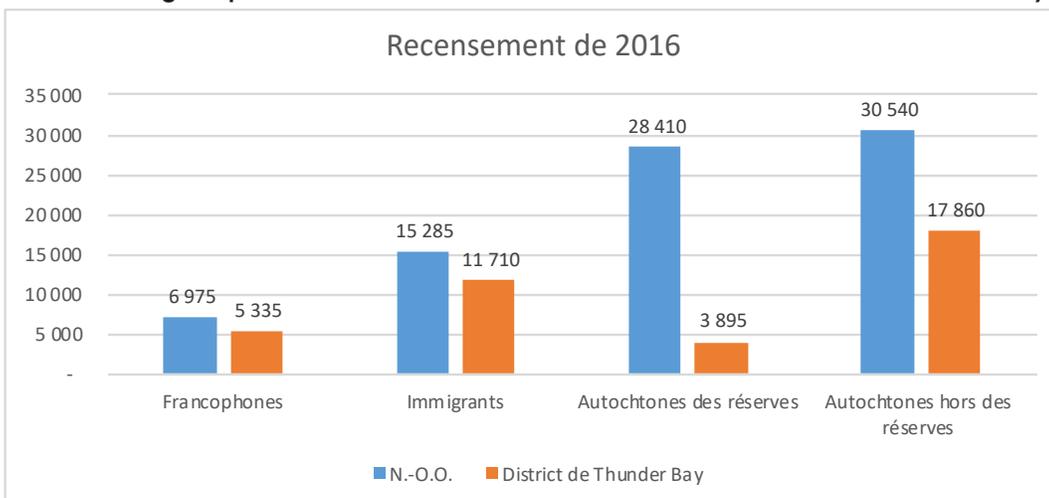
Source : Calculs de l'auteur, fondés sur le recensement de Statistique Canada, divers enjeux

Diversité linguistique et culturelle de la population du district de Thunder Bay et du Nord-Ouest ontarien

Un autre aspect du changement démographique dans le Nord-Ouest ontarien et Thunder Bay est relié à la diversité culturelle et linguistique de la population (figure 7). La population francophone totale du Nord-Ouest ontarien a baissé, depuis

8 330 en 2001 à 6 750 en 2011, mais augmenté marginalement, à 6 975 en 2016. La population francophone du Nord-Ouest ontarien se trouve surtout à Atikokan, Greenstone, Ignace, Manitouwadge, Marathon et Thunder Bay.

Figure 7 : Diversité linguistique et culturelle dans le Nord-Ouest ontarien et le district de Thunder Bay en 2016



Source : Estimations de l'auteur, fondées sur le recensement 2016, de Statistique Canada, compilation personnalisée.

La population autochtone totale du Nord-Ouest ontarien a augmenté, depuis 38 225 en 2001 à 41 600 en 2011 ainsi qu'à 58 950 en 2016. Les Autochtones représentent approximativement 14,9 % de la population totale du district de Thunder Bay. Selon Statistique Canada, les éléments démographiques classiques de la croissance (fécondité, mortalité et migration) ne sont pas les seuls qui aient joué sur l'augmentation de la population autochtone au Canada. Un autre phénomène est également intervenu et a joué sur la taille, la croissance et la composition de la population autochtone au cours des récentes années, à savoir « un changement dans la façon de faire rapport » ou « la mobilité ethnique ». La mobilité ethnique fait référence aux personnes qui modifient leur façon de rapporter leurs affiliations autochtones, c'est-à-dire depuis une identité non autochtone vers une identité autochtone, et ce, d'un recensement à un autre.⁴ L'adoption de la Loi sur les Indiens en 1986 a été un facteur jouant sur cette mobilité ethnique.

De plus, il y a eu une participation supérieure au recensement au cours des dernières années. Statistique Canada rapporte que certains établissements et réserves autochtones n'ont pas participé au recensement parce que le dénombrement n'était pas permis ou qu'il avait été interrompu avant l'achèvement. En 2006, il y avait 22 réserves où le dénombrement était incomplet, en baisse de 30 en 2001 et de 77 en 1996.⁵ Parmi d'autres facteurs qui expliquent la croissance supérieure de la population autochtone se trouvent des soins de santé meilleurs et plus accessibles, menant à un taux de mortalité inférieur et à un déclin de la mortalité infantile.

Enfin, l'un des principaux facteurs expliquant l'amplification du segment de la population autochtone est le taux de

Tendances démographiques dans le Nord-Ouest ontarien urbain et rural ainsi que le district de Thunder Bay

Il y a plusieurs façons de définir les zones rurales et urbaines. Le terme rural correspond intuitivement à une zone caractérisée par une faible concentration de personnes dispersées et où la densité est faible. Par contre, le terme urbain désigne souvent un endroit caractérisé par une grande concentration de personnes et où la densité est élevée. Cette compréhension intuitive est à la base de l'approche de Statistique Canada lorsqu'il s'agit de définir une zone urbaine, à savoir, une population d'au moins 1 000 personnes et dont la densité est de 400 personnes ou plus au kilomètre carré.⁷ Statistique Canada offre une option de rechange, une définition peut-être plus adéquate de zones rurales, avec « régions rurales et petites villes », par opposition à « gros centres urbains ». Cette définition repose sur les flux de migration quotidienne entre les diverses zones. Selon la définition, les régions urbaines englobent toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR). Les RMR comme les AR comprennent la population totale des subdivisions de recensement (SDR). Compte tenu de la définition ci-dessus de région urbaine, les régions rurales et petites villes (RRPV) sont

fécondité. Ce taux chez les femmes autochtones a été considérablement au-dessus de la moyenne régionale. Dans un rapport du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, nous lisons ceci : « La fécondité est presque exclusivement la source de la croissance de la population chez les peuples autochtones en Ontario. À l'échelle provinciale, des immigrants autochtones proviennent d'autres provinces, mais cela n'a pas d'impact sur la dynamique de la population chez les peuples autochtones de l'Ontario, même si les répercussions sont parfois supérieures dans certains centres urbains. Même s'il n'y a qu'un minimum d'information sur la fécondité autochtone au Canada et qui soit directement accessible, Affaires indiennes et du Nord Canada a rapporté un taux de fécondité total (TFT), lequel est le nombre d'enfants qu'aurait une femme dans le contexte du taux de fécondité prévalant actuellement, soit de 2,9 enfants en 2000 pour les femmes indiennes enregistrées. La même année, le TFT pour les femmes canadiennes était à approximativement la moitié de ce taux, soit de 1,5 enfant⁶. »

En général, la population autochtone est beaucoup plus jeune que celle qui n'est pas autochtone. Par conséquent, les Autochtones arriveront en grand nombre sur le marché du travail lorsque la population non autochtone partira à la retraite. Ainsi, les Autochtones représenteront une part considérable de la main-d'œuvre régionale au cours des prochaines années.

La population immigrante du Nord-Ouest ontarien a baissé, depuis 19 870 en 2001 à 15 285 en 2016. La majorité (76,6 %) de cette population vit dans le district de Thunder Bay.

définies par zones qui ne sont pas des RMR/AR. De plus, les RRPV se divisent en quatre sortes de zones, ce qui est fondé sur le niveau d'influence que les gros centres urbains exercent sur les RRPV. Cela se mesure par le pourcentage des personnes qui font la navette, afin de travailler dans un centre urbain.

À l'aide de la définition ci-dessus, la figure 8 montre la répartition de la population du district de Thunder Bay parmi des zones rurales et urbaines. Approximativement 83,1 % de la population de Thunder Bay vit dans des zones urbaines. Le reste (16,9 %) vit dans des zones rurales. La majorité (69,3 %) de la population autochtone vit dans des zones urbaines. Il s'agit surtout d'une population hors des réserves du district. Approximativement 30,7 % de la population autochtone vit dans des zones rurales. Parmi ces habitants ruraux, 78,9 % vivent dans des régions relativement éloignées et qui ont des liens ténus ou aucun avec un centre urbain. Ce sont surtout des peuples autochtones de réserves et qui vivent dans régions éloignées du Nord-ouest ontarien. Approximativement 56,5 % des francophones et 89,6 % de population immigrante vivent dans des centres urbains.

⁴ A. Signer et Rosalinda Costa, « Situation des peuples autochtones dans les régions métropolitaines de recensement, 1981 à 2001 », Statistique Canada, 2005.

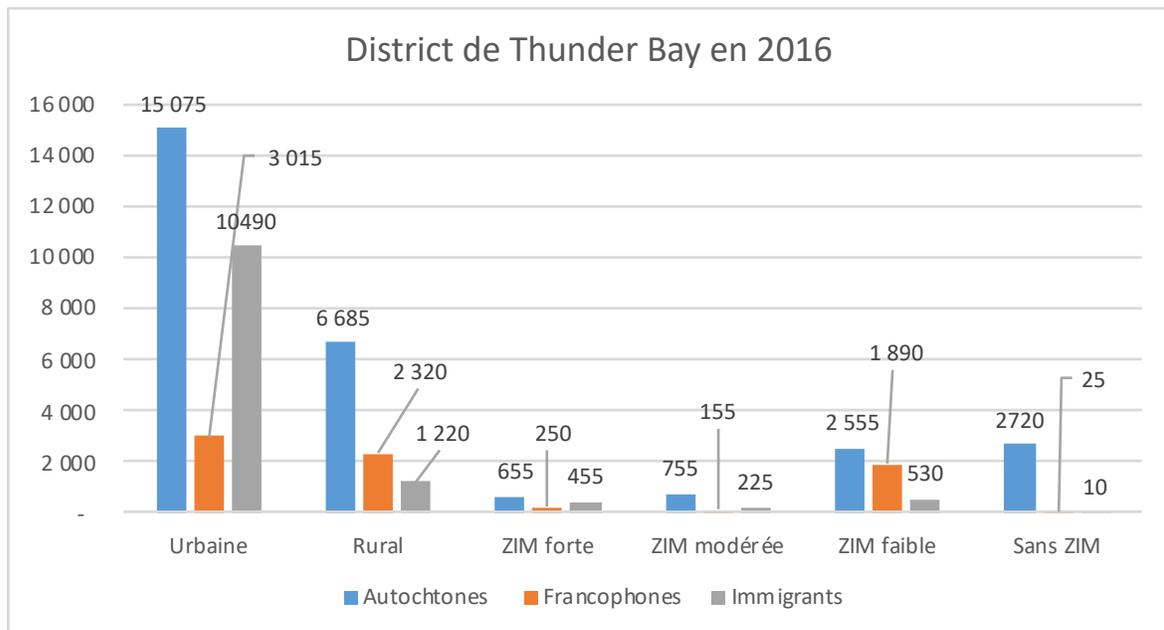
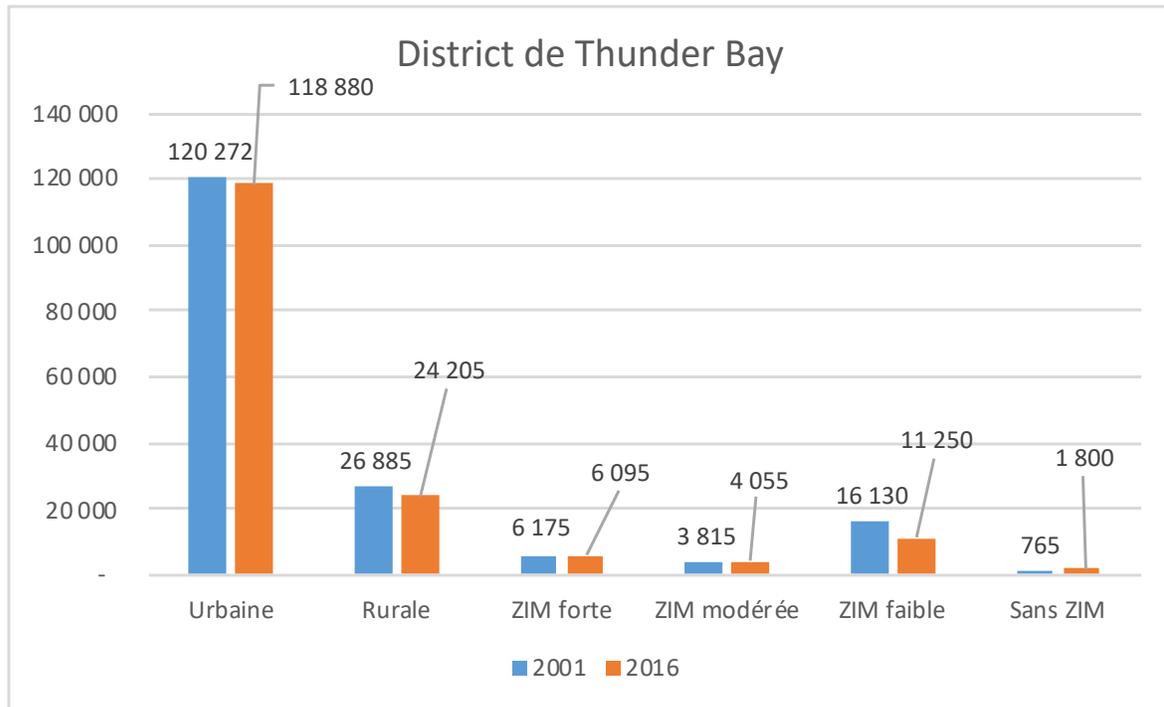
⁵ Ibid

⁶ Ministère de la Santé et des Soins de longue durée en Ontario, Direction de l'analytique en matière de santé, « First Nations Peoples in Ontario: A Demographic Portrait », janvier 2009, 15.

⁷ Cette définition a pour problème de pouvoir mener à une identification erronée de régions rurales et urbaines. À partir de cette définition, la réserve indienne d'Attawapiskat, de la baie James, est classée comme zone urbaine.

⁸ Pour une définition de diverses zones, voir Roland Beshiri et Jiaosheng He, Rural and Small Town Canada Analysis Bulletin 8, n° 2 (juin 2009) : n° de catalogue : 21-006-X.

Figure 8 : Population des zones urbaines et rurales dans le district de Thunder Bay



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur les recensements de 2001 et de 2016, de Statistique Canada; compilation personnalisée.

Nous signalons que Statistique Canada classe diverses subdivisions de recensement (SDR) au sein de provinces et qui se trouvent à l'extérieur des RMR et AR dans une de quatre zones d'influence métropolitaine (ZIM); cela se fait en fonction du degré d'influence (fort, modéré, faible ou nul) qu'exercent sur elles des RMR ou AR. Le degré

d'influence se mesure par le pourcentage de la population active d'une SDR qui fait la navette pour aller travailler dans une RMR ou AR quelconque (p. ex. 30 % pour une ZIM forte, entre 5 % et 30 % pour une ZIM modérée, entre 0 % et 5 % pour une ZIM faible).

Changements démographiques dans le district de Thunder Bay : les trois dernières décennies

Cette partie de l'étude contient des projections démographiques pour le district de Thunder Bay, à la fois pour la population totale et pour la population autochtone. Les estimations pour le premier cas reposent sur des projections du ministère des Finances de l'Ontario; dans le dernier cas, les estimations sont fondées sur le modèle démographique du Nord ontarien, élaboré par l'auteur. Le modèle repose sur la méthode des composantes des cohortes.⁹ Les données de l'année de base pour la projection sont celles du recensement de 2016 de Statistique Canada.

Il convient de présenter quelques remarques liées aux projections du ministère des Finances. En premier lieu, les paramètres de l'estimation du ministère au regard de la fécondité au niveau de la division de recensement ont été modélisés pour maintenir des différences régionales. Il était supposé que le rapport entre la division de recensement et la province, et ce, pour l'âge moyen de la fécondité pendant la période la plus récente, devait demeurer constant.

En deuxième lieu, les estimations ministérielles de la mortalité au niveau de la division de recensement ont été déterminées à l'aide d'une méthode de calcul du ratio. Le Ministère s'est servi de la structure de la mortalité au niveau de l'Ontario, pour chaque structure d'âges de la division de recensement, au cours des trois dernières années de données comparables,

puis a calculé le nombre prévu des décès. Ces estimations ont ensuite été comparées au nombre annuel réel des décès dans chaque division de recensement au cours de cette période, afin de créer des ratios de données réelles/prévues pour les décès. Ces ratios ont ensuite été multipliés par les taux de mortalité d'âges spécifiques de la province, afin de déterminer des taux de mortalité pour chaque division de recensement. Ces derniers ont alors servi pour la population de la division correspondante de recensement, afin de trouver le nombre des décès pour chaque division.

En troisième lieu, le Ministère se sert d'estimations démographiques fondées sur le recensement de 2016, rajustées pour tenir compte du sous-dénombrement net. Spécifiquement, les projections reposent sur des estimations démographiques postcensitaires et préliminaires du 1er juillet 2017, de Statistique Canada.

Compte tenu des projections ministérielles, la population totale du district de Thunder Bay devrait décliner, c'est-à-dire de 148 100 en 2017 à 144 444 en 2041 (tableau 2). Le vieillissement continu de la population de Thunder Bay est également évident (figure 9) : la part des personnes de 20 à 64 ans devant diminuer, depuis 60,4 % en 2017, à 51,2 % en 2041. De même, la part du groupe d'âges de 65 ans et plus devrait augmenter, à savoir de 19,8 % en 2017 à 30,4 % en 2041.

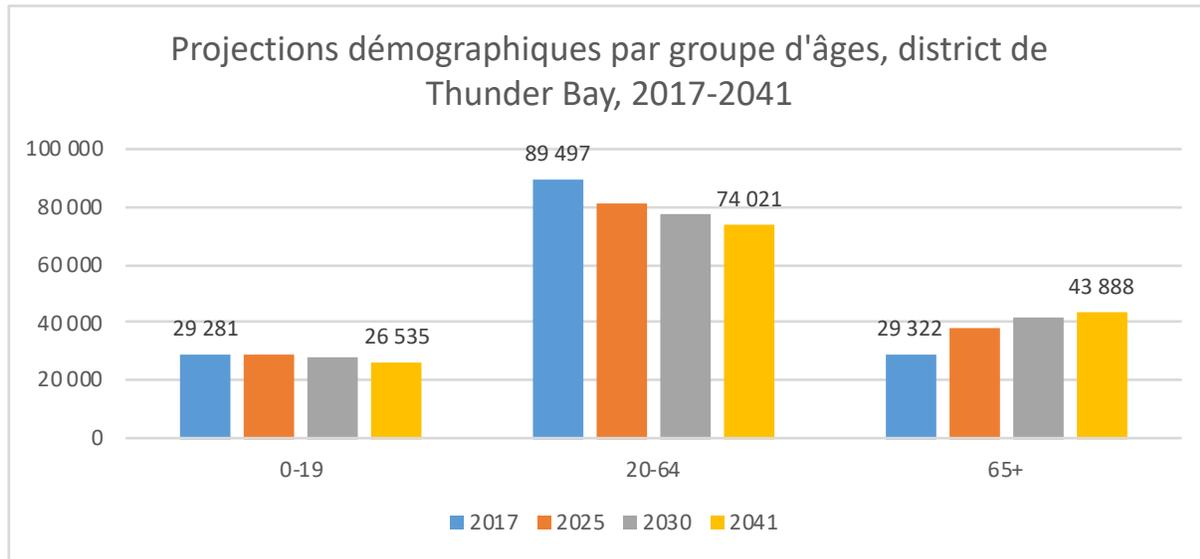


⁹ Pour une explication complète de ce modèle, voir B. Moazzami, « C'est ce que vous savez (et où vous pouvez aller) : Le capital humain et les effets d'agglomération sur les tendances démographiques du Nord ontarien » (Thunder Bay, Ont. : Institut des politiques du Nord, 2015).

Tableau 2 : Projections démographiques par groupe d'âges, district de Thunder Bay, 2017-2041

Année	0--19	20--44	45--64	65+	Total
2017	29 281	45 270	44 227	29 322	148 100
2018	29 202	45 184	43 473	30 357	148 216
2019	29 000	45 224	42 656	31 394	148 274
2020	28 899	45 081	41 887	32 442	148 309
2021	28 841	44 892	41 190	33 362	148 285
2022	28 781	44 769	40 192	34 459	148 201
2023	28 767	44 587	39 195	35 566	148 115
2024	28 718	44 408	38 242	36 656	148 024
2025	28 687	44 064	37 422	37 753	147 926
2026	28 616	43 841	36 549	38 811	147 817
2027	28 548	43 611	35 827	39 710	147 696
2028	28 493	43 390	35 042	40 635	147 560
2029	28 361	43 169	34 488	41 390	147 408
2030	28 189	42 922	34 079	42 051	147 241
2031	28 045	42 665	33 784	42 562	147 056
2032	27 919	42 342	33 653	42 941	146 855
2033	27 791	42 045	33 650	43 152	146 638
2034	27 655	41 626	33 739	43 385	146 405
2035	27 489	41 179	33 857	43 631	146 156
2036	27 298	40 835	33 804	43 958	145 895
2037	27 081	40 472	33 999	44 069	145 621
2038	26 941	40 119	34 210	44, 068	145 338
2039	26 800	39 801	34 445	44 000	145 046
2040	26 664	39 489	34 622	43 972	144 747
2041	26 535	39 247	34 774	43 888	144 444

Source : Calculs de l'auteur, fondés sur les projections démographiques du ministère des Finances.

Figure 9 : Projections démographiques par groupe d'âges, district de Thunder Bay, 2017-2041

Source : Calculs de l'auteur, fondés sur les projections démographiques du ministère des Finances.

Projection de la population autochtone

En travaillant sur les projections de la population autochtone du district de Thunder Bay jusqu'à 2030, nous avons supposé qu'il y aurait une migration nette de zéro des Autochtones au cours de la période de la prévision, car les données probantes existantes suggèrent qu'il y a relativement peu de mobilité dans la population autochtone régionale¹⁰. L'hypothèse est que le taux de fertilité des Autochtones égale celui du Nord-Ouest ontarien rural, puis que le taux de mortalité est égal à celui de la population en général du Canada, compte tenu du recensement de 2011.

Selon ces hypothèses, le tableau 3 et la figure 10 montrent que la population autochtone de Thunder Bay devrait

augmenter, depuis 21 785 en 2015 à 26 462 en 2030, un taux de croissance de quelque 21,5 %. Le nombre des personnes de moins de 20 ans devrait augmenter légèrement au cours de cette période; toutefois, les Autochtones en âge de travailler devraient être plus nombreux, depuis 12 370 en 2015 à 14 201 en 2030 – une hausse d'environ 14,8 %. Une hausse du nombre des personnes de 65 ans et plus est prévue, soit de 1 370 en 2015 à 3 198 en 2030.

Il devrait y avoir un élargissement du segment autochtone dans la population totale prévue du district, depuis 15,2 % en 2015 à 18,0 % en 2030. La part des Autochtones en âge de travailler (la catégorie de 20 à 64 ans) devrait augmenter, soit de 14,2 % en 2015 à 18,5 % en 2030.

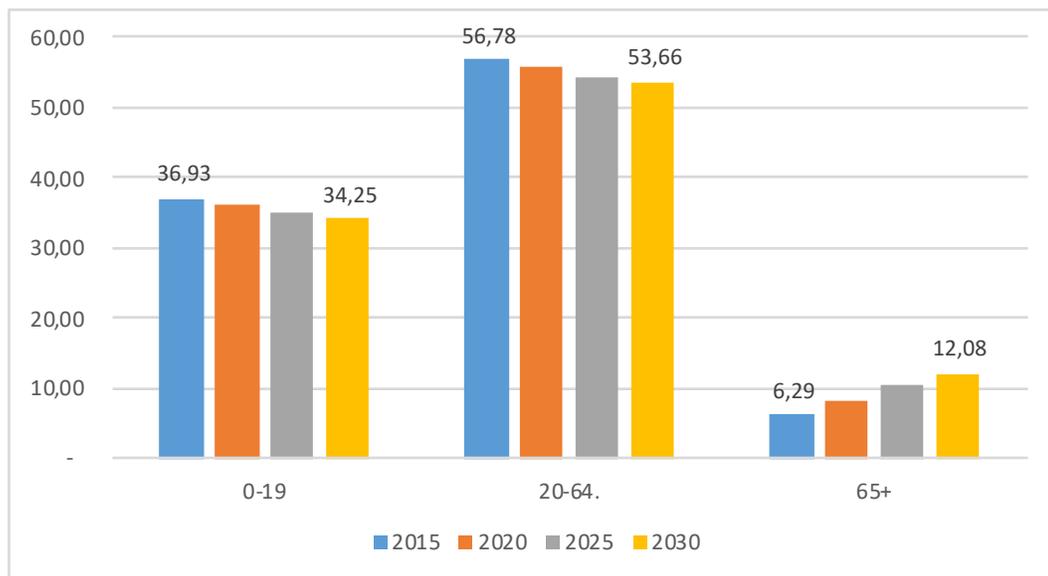
¹⁰ D'après le profil de la population autochtone lors du recensement de 2016, la migration interprovinciale dans la population autochtone au cours d'une période d'une année (2015 et 2016) n'était que de 1,1 %. De plus, la migration intraprovinciale pendant la même période d'un an était de 5 %. Lors des déménagements, ceux-ci se produisaient au sein de la même division de recensement.

Tableau 3 : Projection de la population autochtone, district de Thunder Bay, 2015-2030

Groupe d'âges	2015	2020	2025	2030
Entre 0 et 4 ans	1 965	2 183	2 360	2 508
Entre 5 et 9 ans	2 115	2 053	2 171	2 348
Entre 10 et 14 ans	2 055	2 147	2 049	2 167
Entre 15 et 19 ans	1 910	1 993	2 138	2 040
Entre 20 et 24 ans	2 010	1 895	1 974	2 119
Entre 25 et 29 ans	1 610	1 934	1 874	1 952
Entre 30 et 34 ans	1 370	1 499	1 916	1 856
Entre 35 et 39 ans	1 300	1 354	1 483	1 896
Entre 40 et 44 ans	1 255	1 288	1 339	1 467
Entre 45 et 49 ans	1 295	1 251	1 266	1 315
Entre 50 et 54 ans	1 290	1 290	1 220	1 235
Entre 55 et 59 ans	1 255	1 244	1 247	1 180
Entre 60 et 64 ans	985	1 147	1 178	1 181
Entre 65 et 69 ans	595	829	1 059	1 089
Entre 70 et 74 ans	380	501	734	936
Entre 75 et 79 ans	210	294	419	615
80 ans +	185	268	390	558
Total	21 785	23 167	24 819	26 462

Source : Calculs de l'auteur, fondés sur le modèle de prévision démographique du Nord de l'Ontario, conçu par l'auteur.

Figure 10 : Part en pourcentage de la population autochtone, par groupe d'âges



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur le modèle de prévision démographique du Nord de l'Ontario, conçu par l'auteur.

Main-d'œuvre du district de Thunder Bay Tendances passées, présentes et futures

Les changements démographiques ont des effets directs sur l'offre de l'économie, par leur influence sur la main-d'œuvre. Le vieillissement de la population et un déclin de la part du groupe des personnes en âge de travailler peuvent restreindre gravement le développement économique, à moins que la hausse de la productivité ne soit accélérée ou que des mesures ne soient prises pour accroître la participation des travailleurs plus âgés, des jeunes ainsi que d'autres groupes sous-représentés dans la population active.

Dans cette étude, il a été montré que la population autochtone représente un segment croissant au sein de la population totale du district de Thunder Bay et de sa population en âge de travailler. Toutefois, un écart significatif existe entre le niveau de scolarité des Autochtones et celui de la population en général, ce qui se traduit par une disparité grave sur le marché du travail et affecte la capacité de production actuelle et future de la main-d'œuvre de Thunder Bay.

Dans le tableau 4 et la figure 11 paraissent les tendances de la

population active chez 15 à 64 ans dans le district de Thunder Bay. Comme le montre ce tableau, et la population totale et la population active du district ont légèrement baissé entre 2001 et 2016. La participation à la population active et les taux d'emploi ont décliné chez les hommes, mais augmenté légèrement chez les femmes au cours de la même période. En revanche, le taux d'emploi a monté chez les hommes et les femmes entre 2001 et 2016. Le taux de chômage a fléchi légèrement chez les hommes et les femmes.

La participation à la population active et les taux d'emploi chez les hommes et femmes francophones du district de Thunder Bay ont baissé légèrement entre 2001 et 2016. Une tendance similaire est observée pour les immigrants mâles, cependant que la participation des immigrantes augmentait de 4,8 % au cours de la période ci-dessus. Il y a aussi une différence considérable entre les travailleurs autochtones des réserves et hors des réserves. Le taux de chômage chez les hommes des réserves était de 30,8 % en 2016, mais celui des hommes autochtones hors des réserves était beaucoup plus bas (12,1 %).

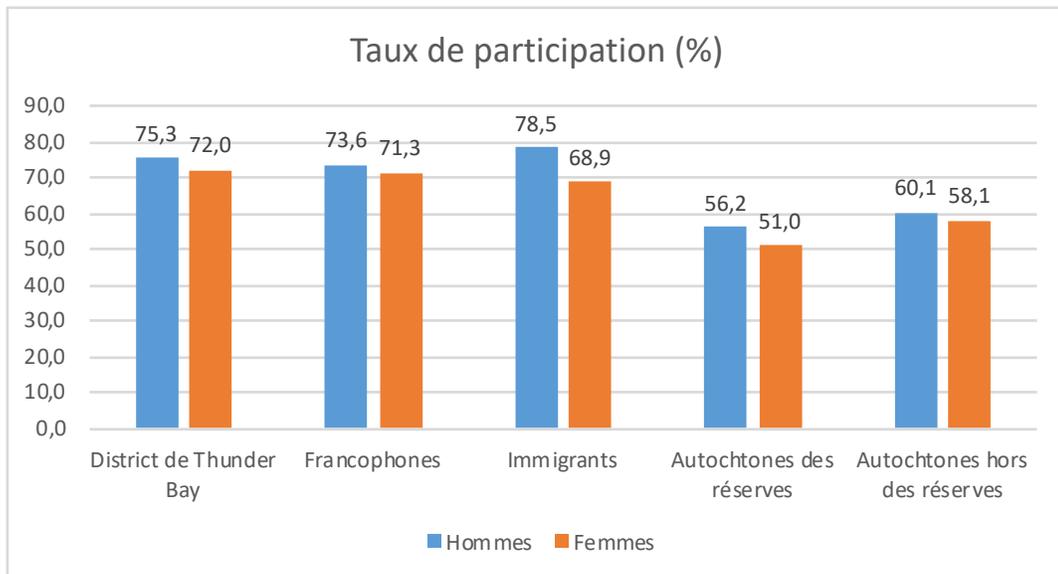
Tableau 4 : Tendances du marché du travail, population de 15 à 64 ans, district de Thunder Bay 2001-2016

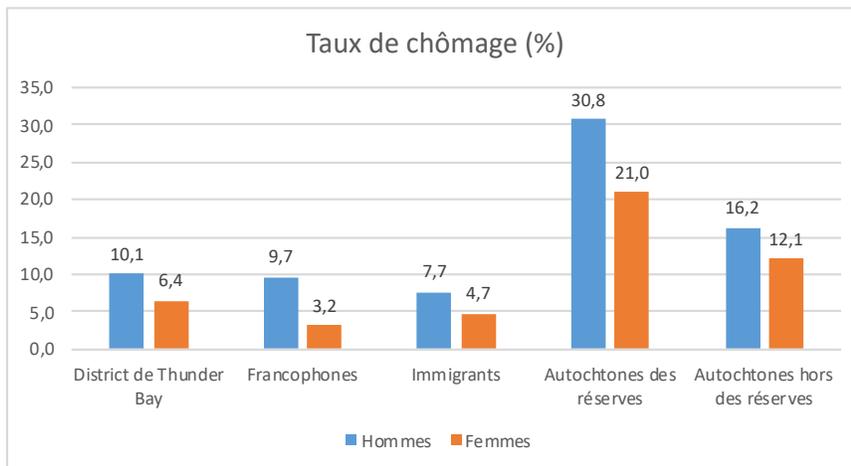
Résultat du marché du travail	Hommes	Hommes	Femmes	Femmes
District de Thunder Bay	2001	2016	2001	2016
Population totale (de 15 à 64 ans)	50 445	47 340	50 160	47 600
Dans la population active	40 755	35 655	35 730	34 280
Au travail	36 290	32 060	33 130	32 080
En chômage	4 460	3 595	2 600	2 200
Pas dans la population active	9 695	11 685	14 430	13 320
Taux de participation	80,8	75,32	71,2	72,02
Taux d'emploi	71,9	67,72	66	67,39
Taux de chômage	10,9	10,08	7,3	6,42
Population francophone	2001	2016	2001	2016
Population totale (de 15 à 64 ans)	2 525	1 760	2 395	1 760
Dans la population active	2 095	1 295	1 740	1 255
Au travail	1 870	1 175	1 615	1 220
En chômage	225	125	125	40
Pas dans la population active	430	465	650	505
Taux de participation	83	73,58	72,7	71,31
Taux d'emploi	73,9	66,76	67,4	69,32
Taux de chômage	11	9,65	7,2	3,19

Résultat du marché du travail	Hommes	Hommes	Femmes	Femmes
Immigrants	2001	2016	2001	2016
Population totale (de 15 à 64 ans)	4 750	2 980	4 585	2 910
Dans la population active	3 755	2 340	2 940	2 005
Au travail	3 480	2 155	2 795	1 905
En chômage	275	180	140	95
Pas dans la population active	995	640	1 645	905
Taux de participation	79	78,52	64,1	68,90
Taux d'emploi	73,3	72,32	61	65,46
Taux de chômage	7,3	7,69	4,8	4,74
Population autochtone	2001	2016	2001	2016
Population totale (de 15 à 64 ans)	3 840	6 790	4 520	7 495
Dans la population active	2 795	4 035	2 555	4 275
Au travail	2 070	3 275	2 120	3 695
En chômage	720	760	430	575
Pas dans la population active	1 050	2 760	1 965	3 220
Taux de participation	72,8	59,43	56,5	57,04
Taux d'emploi	54	48,23	46,9	49,30
Taux de chômage	25,8	18,84	17	13,45

Source : Calculs de l'auteur, fondés sur divers recensements de Statistique Canada; compilation personnalisée.

Figure 11 : Taux de participation à la population active et de chômage des 15 à 64 ans, district de Thunder Bay, 2016





Source : Calculs de l'auteur, fondés sur le recensement de 2016 Statistique Canada; compilation personnalisée.

En général, par rapport aux non-Autochtones, les Autochtones tendent à avoir un rendement inférieur au sein de la population active. Chez les Autochtones, le taux de participation à la population active est inférieur aux moyennes régionales (figure 11). Ce groupe est gravement sous-représenté dans la population active. De plus, leurs taux de chômage sont considérablement supérieurs aux moyennes régionales. En fait, le taux de participation à la population active est en partie attribuable à la présence d'un taux de chômage élevé dans la main-d'œuvre autochtone. Cela est également relié en partie au fait

que le niveau de scolarité des travailleurs autochtones soit inférieur à celui de la moyenne régionale. De la documentation montre que le financement de l'éducation par élève pour les écoles primaires et secondaires autochtones sur les réserves a été considérablement inférieur à celui de la moyenne ontarienne.¹¹ Le manque de financement adéquat est en partie responsable du niveau inférieur de scolarité de la population autochtone. Nous évaluerons plus loin dans le présent rapport l'indice de la composition du capital humain pour la main-d'œuvre autochtone.

Taille et composition de la main-d'œuvre future

Pour prévoir la population active du district de Thunder Bay, nous utilisons des projections démographiques détaillées ainsi que de l'information sur les taux de participation à la population active des hommes et des femmes de différents groupes d'âges. Il est supposé que les taux de participation pour la période de projection demeureront constants, à leur niveau de 2016. Différentes hypothèses au sujet des taux de participation modifieraient les estimations de la population active, mais seulement dans une mesure limitée. Les principaux facteurs déterminants de la future main-d'œuvre sont la taille et la répartition des âges de la population de chaque territoire.

Le tableau 5 contient des projections relatives à l'offre de main-d'œuvre pour le district de Thunder Bay. Les projections montrent que la main-d'œuvre du district

devrait baisser, depuis 69 939 en 2015 à 62 182 en 2030, soit un déclin d'environ 11,1 %. Au cours de la même période, la main-d'œuvre autochtone devrait augmenter, depuis 8 299 en 2015 à 9 439 en 2030 – une hausse approximative de 13,7 %. Par conséquent, la part des Autochtones dans la population active totale de la région devrait s'accroître, depuis 11,9 % en 2015 à 15,2 % en 2030. Quelles sont les conséquences du déclin de la main-d'œuvre au regard du rendement économique futur de Thunder Bay et du Nord-Ouest ontarien? Quels sont les effets de l'élargissement du segment de la main-d'œuvre autochtone? Il est connu que la population autochtone a un niveau inférieur de scolarité. Comment cela jouerait-il sur la composition du capital humain de la main-d'œuvre régionale au cours des prochaines années? Nous répondrons à certaines de ces questions dans la section suivante de ce rapport.

Tableau 5 : Projection de l'offre de main-d'œuvre, totale et autochtone, district de Thunder Bay

Année	Main-d'œuvre totale	Main-d'œuvre autochtone	Part autochtone (%)
2015	69 939	8 299	11,87
2019	70 731	8 655	12,23
2025	65, 24	9 087	13,86
2030	62 182	9 439	15,18

Source : Calculs de l'auteur, qui reposent sur ses projections démographiques.

¹¹ Bureau du directeur parlementaire du budget, « Dépenses fédérales en matière d'éducation primaire et secondaire dans les réserves des Premières Nations », le 6 décembre 2016.

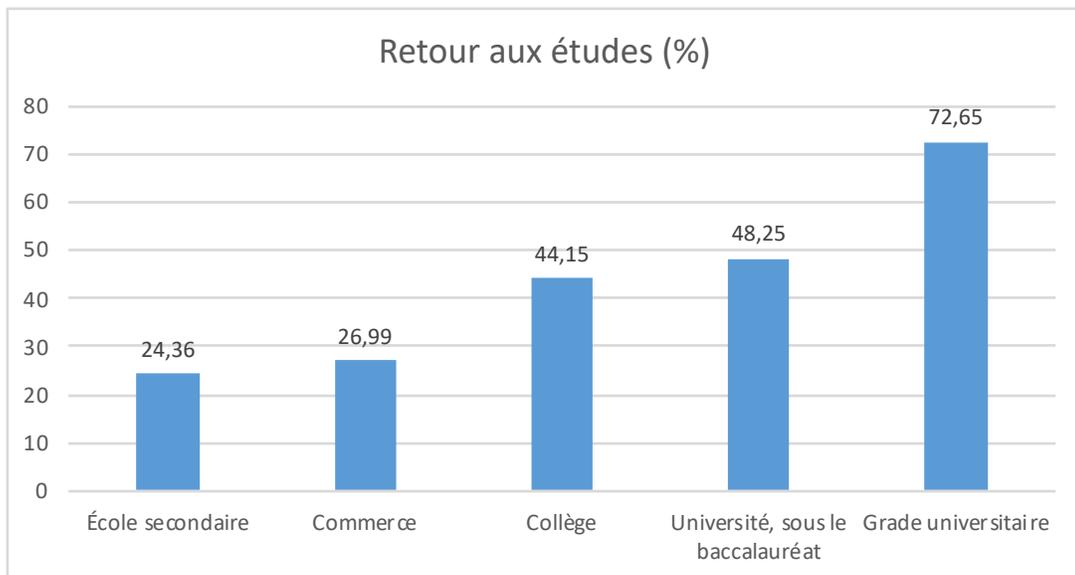
Productivité et composition du capital humain de la population active du district de Thunder Bay et du Nord-Ouest ontarien

La hausse de la productivité est directement reliée à la composition du capital humain de la population active. Le capital humain est défini par la somme des connaissances, compétences et habiletés chez les personnes et qui ont un effet direct sur le niveau de productivité de celles-ci. Le capital humain comprend des habiletés et connaissances acquises grâce à l'éducation et à l'expérience. Investir dans le capital humain constitue un moyen par lequel le Nord-Ouest ontarien peut améliorer la productivité et atténuer les répercussions du déclin de main-d'œuvre.

Pour l'estimation de la composition du capital humain de la main-d'œuvre régionale, quelqu'un doit spécifier et

mesurer un indice du capital humain, qui reflète et intègre également une mesure de la productivité de la main-d'œuvre dans chacun des districts du Nord-Ouest ontarien. Afin d'obtenir un tel indice, nous avons d'abord dû évaluer un modèle standard de revenu, à l'aide du fichier de microdonnées du recensement de 2006.¹² Nous avons utilisé les données relatives à tous les travailleurs canadiens qui avaient entre 15 et 64 ans, n'allaient pas à l'école et dont les revenus d'emploi étaient supérieurs à 1 000 \$ et inférieurs à 1 million de dollars. Ceux qui avaient moins qu'un diplôme d'études secondaires formaient le groupe de référence. Les coefficients du retour estimatif aux études paraissent à la figure 12.

Figure 12 : Retour aux études au Canada (%)



Source : Estimations de l'auteur, à l'aide des fichiers de microdonnées du recensement.

Les coefficients estimatifs des retours aux études montrent des revenus accrus, par rapport au groupe de référence, liés à l'obtention de différents niveaux d'éducation. Par conséquent, ils représentent le taux moyen de retour aux études au niveau national. Par exemple, l'obtention d'un diplôme d'études secondaires permet d'augmenter de 24,4 % les revenus d'une personne par rapport à ce que gagnent celles qui n'ont pas ce diplôme. De même, l'obtention d'un diplôme de métier ou collégial se traduit par des revenus supérieurs de 27,0 % et de 44,1 %,

respectivement. Un grade universitaire accroît en moyenne de 72,6 % les revenus. Les estimations des retours aux études reflètent une productivité supérieure découlant d'un niveau accru d'éducation. Le rendement de l'éducation augmente avec la hausse du niveau de scolarité, ce qui reflète des revenus supérieurs correspondant à une productivité supérieure, en fonction de la hausse du niveau de scolarité.

Nous avons ensuite utilisé les coefficients estimatifs du retour aux études comme poids pour calculer un indice moyen

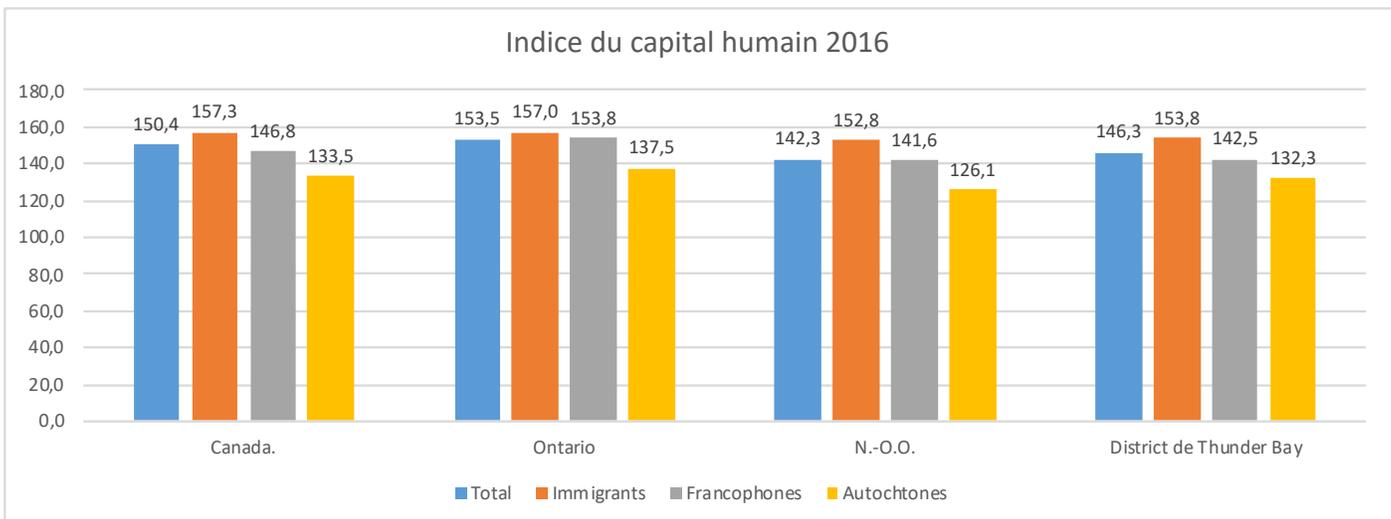
¹² Le modèle de rémunération est le suivant : salaire obtenu = $\alpha + \sum \beta_i S_i + X_i \delta + \epsilon_i - \text{où } S_i$ est le plus haut niveau d'éducation obtenu, X_i représente les autres variables de contrôle (notamment la catégorie d'âge, la situation de famille, etc.) et ϵ_i est un terme d'erreur.

pondéré de la part des personnes ayant des niveaux différents de scolarité, pour diverses régions. Les indices estimatifs varient entre 100, si aucun habitant du secteur n'a terminé ses études secondaires, et 200, si tous les habitants y ont obtenu un grade universitaire.

Le résultat de l'indice nous présente une estimation de l'emploi total et des revenus potentiels dans la région, en fonction de la scolarité. L'indice nous permet effectivement de comparer différentes régions. Un indice supérieur du capital humain indique un ensemble supérieur de scolarité, de connaissances, de compétences et d'habiletés pour la région en question, ce qui se traduit par un potentiel de revenu plus élevé. Cela est montré dans la figure 13.

Dans le Nord-Ouest ontarien, l'indice du capital humain est inférieur à celui de l'Ontario et du Canada. L'indice est plus élevé dans le district de Thunder Bay que dans le Nord-Ouest ontarien. La composition du capital humain de la population autochtone est généralement inférieure à celle de la population en général, ce qui reflète un niveau inférieur de scolarité. L'indice pour la population autochtone en âge de travailler en Ontario égale 137,5, ce qui est plus élevé que les indices des populations autochtones du Nord-Ouest ontarien et de Thunder Bay. L'indice moyen pour la population autochtone du Nord-Ouest de l'Ontario est d'approximativement 16,2 points plus bas que celui de la population régionale totale.

Figure 13 : Indice du capital humain pour la population en âge de travailler (25-64)



Source : Estimations de l'auteur, fondées sur le recensement 2016, de Statistique Canada, compilation personnalisée.

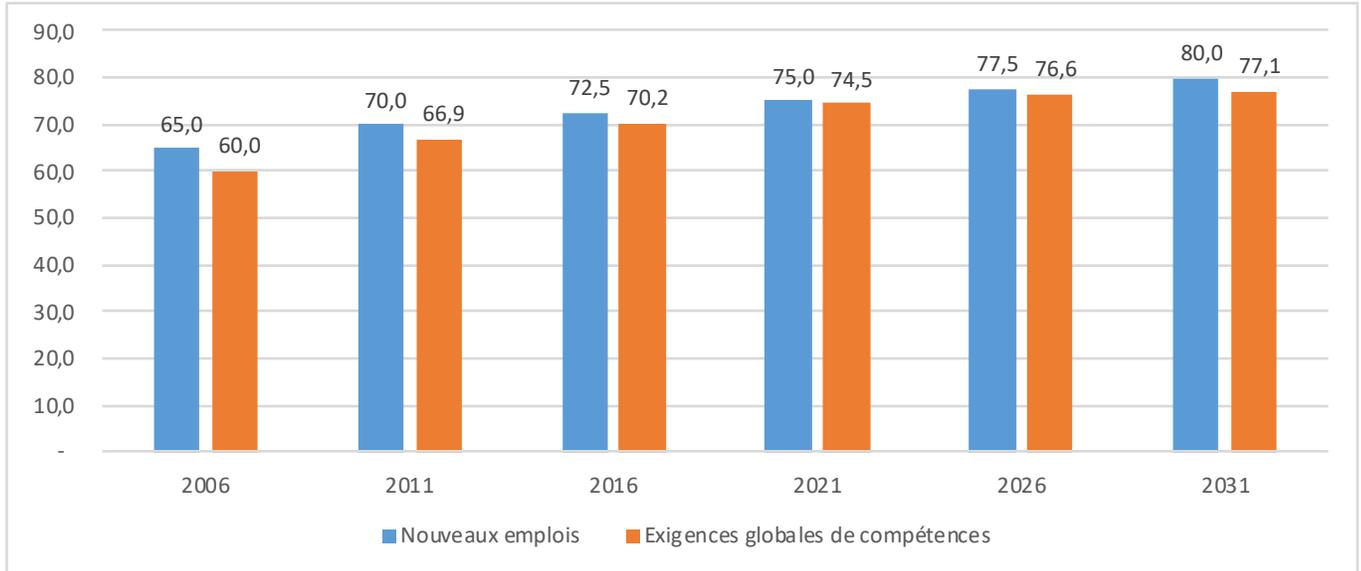
La grande tempête : Baisse de l'offre de main-d'œuvre et de la productivité des travailleurs dans le district de Thunder Bay et le Nord-Ouest ontarien

Le déclin de l'offre de main-d'œuvre et de la productivité de celle-ci dans le Nord-Ouest ontarien n'est que la moitié des mauvaises nouvelles. Les changements technologiques récents et l'émergence de l'économie du savoir ont modifié les exigences relatives aux compétences des travailleurs. Diverses études suggèrent que, vers 2031, quelque 80 % de la main-d'œuvre devra posséder des titres de compétences postsecondaires tels qu'un grade d'apprenti, de collège ou d'université. Actuellement, quelque 70 % des nouveaux emplois et en moyenne 66,9 % de tous les emplois exigent certains titres de compétence

du niveau postsecondaire.¹³ En se fondant sur diverses études du ministère de l'Éducation de l'Ontario, de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, du Ministry of Skills, Training and Education de la Colombie-Britannique, du Ministry of Advanced Education and Labour Market Development de la Colombie-Britannique, puis d'autres organismes gouvernementaux, Miner Management Consultants fournit des estimations du pourcentage des nouveaux emplois qui exigeront une formation postsecondaire au cours des prochaines années (figure 14).

¹³R. Miner, « People Without Jobs, Jobs Without People: Canada's Future Labour Market » (Toronto : Miner Management Consultants, 2010).

Figure 14 : Pourcentage des emplois exigeant une formation postsecondaire

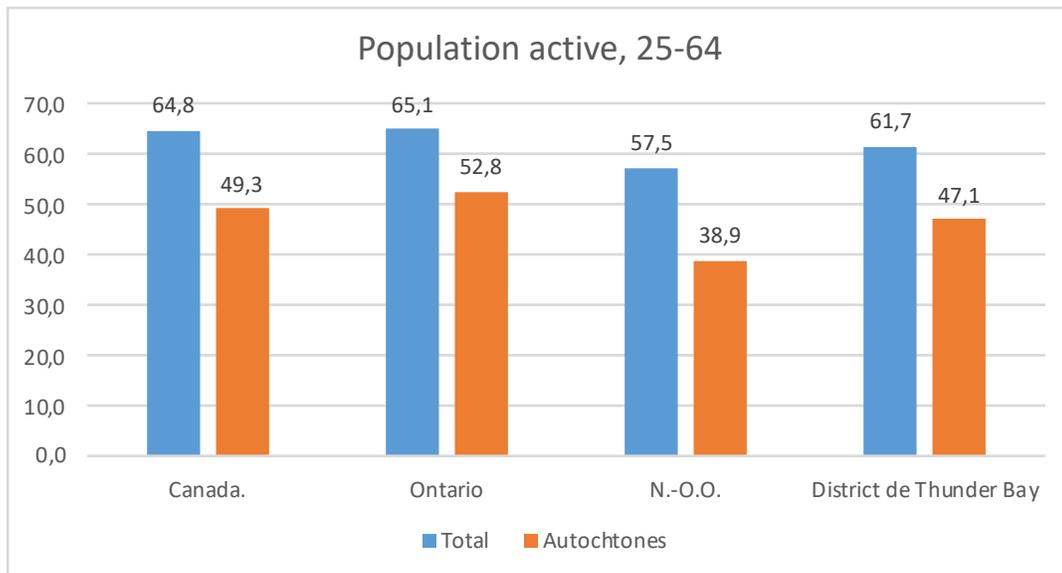


Source : Miner Management Consultants, « Ontario's Labour Market Future- People without Jobs, Jobs without People », février 2010.

Quelles sont les compétences réelles qu'offrent les travailleurs du Nord-Ouest ontarien en ce moment? Grâce au recensement de 2016 et en mettant l'accent sur la population à son âge le plus productif, de 25 à 64 ans, la figure 15 montre le pourcentage de la main-d'œuvre régionale et qui a des titres de compétence postsecondaires. Les niveaux de compétence de la population à son âge le plus productif dans le Nord-Ouest

ontarien sont considérablement inférieurs à ceux de l'Ontario et du Canada. Le niveau moyen de compétence dans le Nord-Ouest ontarien est considérablement inférieur à celui du pourcentage existant (70,2) des emplois qui exigent une formation postsecondaire (figure 14). Axée sur la main-d'œuvre autochtone à son âge le plus productif, la figure 15 montre que le niveau de compétence existant est inférieur aux exigences existantes et futures des emplois.

Figure 15 : Pourcentage de la population active de 25 à 64 ans et qui a des titres de compétence postsecondaires, 2016



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur le recensement 2016, compilation personnalisée.

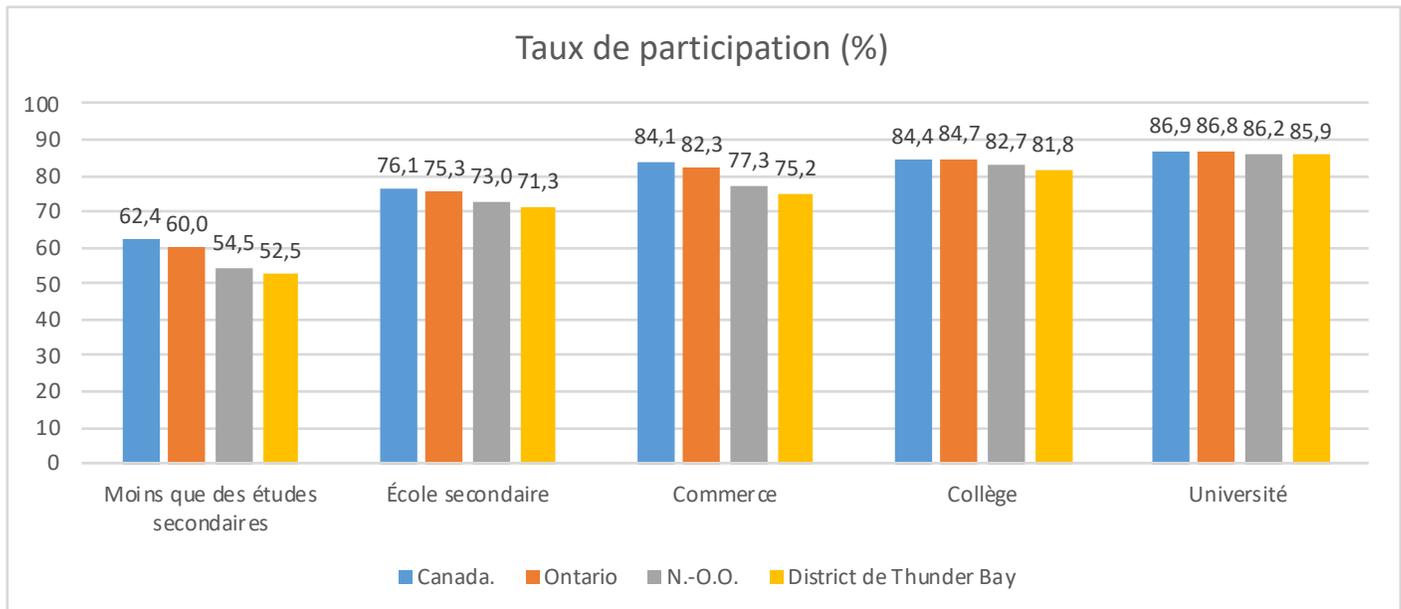
Puisque la main-d'œuvre autochtone représentera une partie considérable et croissante des travailleurs futurs du Nord-Ouest ontarien, il est vital pour la viabilité sociale et économique de la région que soient adoptées des politiques de l'éducation qui permettent à ce segment croissant de la population active régionale de répondre aux besoins du futur marché du travail.

Est-ce que le niveau des compétences a des effets sur le rendement du marché du travail (c'est-à-dire, la probabilité d'emploi, la participation à la population active et les taux de chômage)? À la figure 16 se trouvent la probabilité de participation à la population active, l'emploi et le chômage, par niveau de scolarité le plus élevé dans la population à son âge le plus productif, de 25 à 64 ans. Les personnes sans diplôme d'études secondaires ont le niveau de participation à la population active et le taux d'emploi les plus bas. Elles affichent aussi les taux de chômage les plus élevés dans toutes les régions. Le taux de participation augmente de 18,8 % dans le district de Thunder Bay, car le niveau de scolarité monte au niveau du diplôme d'études secondaires. Cela augmente de 12,3 % de plus lorsque des personnes obtiennent un certificat ou diplôme collégial. C'est également vrai sous d'autres compétences. Autrement dit, une solution potentielle au déclin du nombre des travailleurs et de la productivité de la région est de promouvoir une éducation supérieure, soit

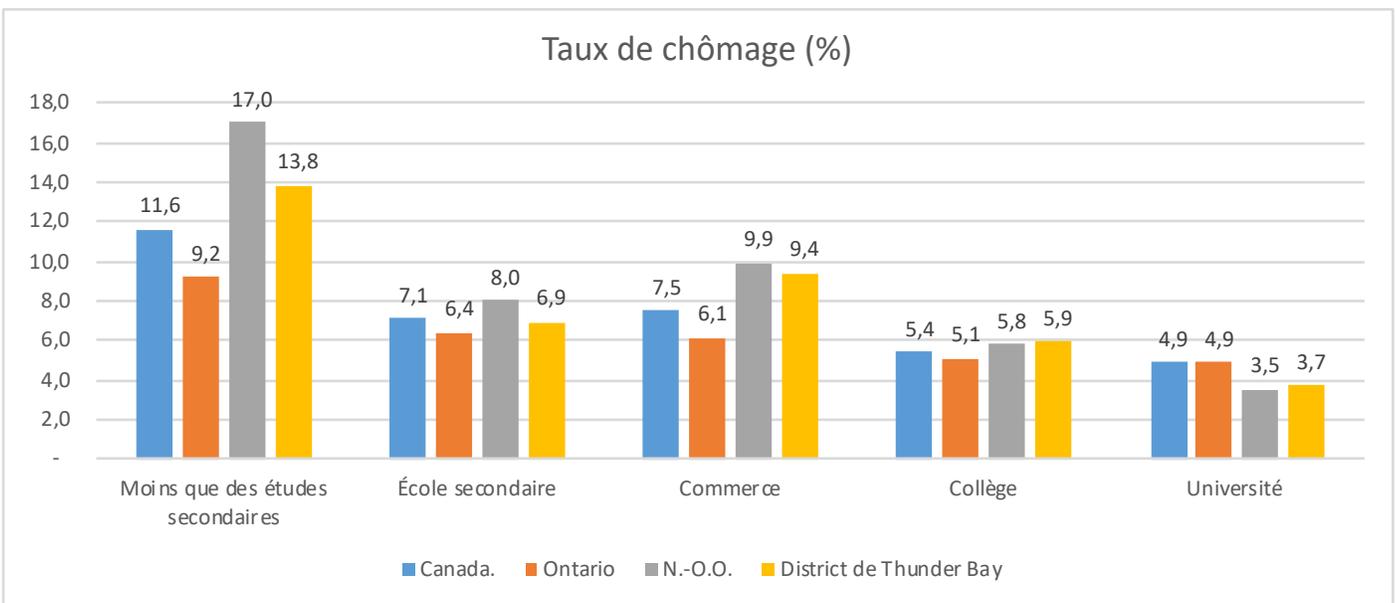
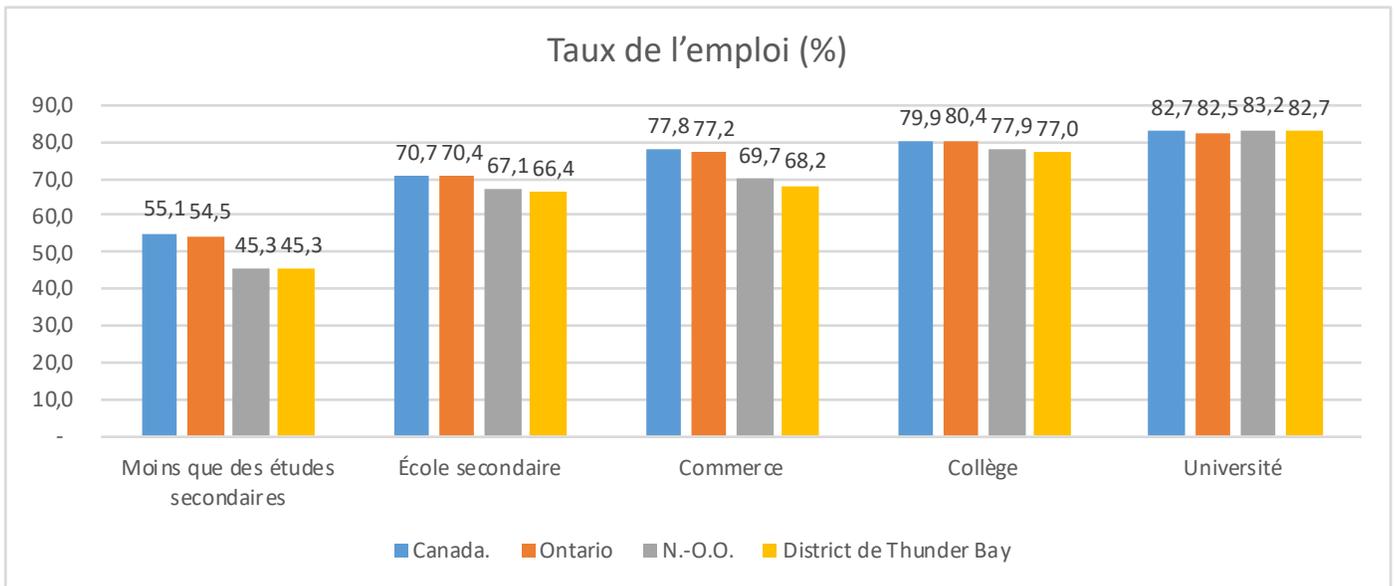
en y élargissant l'accès à ceux qui vivent dans les régions éloignées ou en adoptant des approches qui permettent de hausser les taux d'achèvement aux niveaux secondaire et postsecondaire.

Les données probantes existantes suggèrent que les personnes qui n'ont pas de titres de compétence postsecondaires risquent d'avoir un taux de non-participation supérieur et de faire face à une grande probabilité de chômage. Ce sera encore plus le cas au cours des prochaines années. Dans la mesure où le niveau de compétences de la main-d'œuvre du district de Thunder Bay sera inférieur aux exigences estimatives des nouvelles professions, la région fera face à une situation dans laquelle les travailleurs auront des qualifications ne convenant pas aux postes d'alors et où des travailleurs qualifiés ne pourront être trouvés. Récemment, 50 entreprises dans la fabrication de pointe, l'exploitation minière ainsi que les services professionnels et scientifiques ont été visés par une enquête dans le Nord ontarien¹⁴. De ce nombre, 22 avaient des activités dans le Nord ontarien et sous d'autres compétences (à plusieurs endroits), et 28 étaient des multinationales ayant une ou plus d'une exploitation dans le Nord ontarien. De ces 50 entreprises, 15 avaient leur siège social dans le Nord ontarien. Onze de ces entreprises se trouvaient dans le Nord-Ouest ontarien et 39, dans le Nord-Est ontarien.

Figure 16 : Rendement de la population active, par éducation (%) (25-64)



¹⁴ B. Moazzami, HDR Decision Economics Inc. et Oraclepoll Research Limited, « Multinational and Multi-locational Enterprise Initiative, Survey of Northern Ontario Companies », 2012.



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur le recensement 2016, compilation personnalisée.

Après une demande de classer les obstacles ou facteurs ayant un effet négatif sur la croissance de l'entreprise, des entrepreneurs participant à une enquête ont ordinairement indiqué que leur principale préoccupation était la difficulté de trouver des travailleurs qualifiés. Approximativement 29,0 % des entreprises géographiquement dispersées et 24,0 % des entreprises multinationales en ont dit que c'était le principal obstacle auquel elles se heurtaient. La difficulté de trouver des employés qualifiés surpassait aisément les coûts du transport (11 %), la réglementation gouvernementale (9 %), l'infrastructure médiocre (7 %), les coûts de l'énergie (7 %) et les coûts d'expédition (5 %). Un autre rapport, par le Conseil canadien des chefs d'entreprises, a porté sur une enquête auprès de plus de

100 des plus gros employeurs industriels de tous les secteurs et régions au Canada, en mars 2014. Plus de 70,0 % des entreprises ont affirmé que la rareté des travailleurs qualifiés était l'obstacle dominant au moment de pourvoir des postes vacants¹⁵.

Il semble que si les niveaux de compétence de la main-d'œuvre du district de Thunder Bay demeurent au niveau actuel pendant que les compétences sont en hausse, le district finira par avoir des personnes sans emplois ou des emplois sans candidat. Même s'il y a rajustement des marchés, afin d'équilibrer l'offre et la demande de travailleurs, les répercussions sociales d'un si grand nombre de chômeurs seront énormes.

¹⁵ Conseil canadien des chefs d'entreprises, « Agir pour le Canada : emplois et compétences pour le 21^e siècle » (Ottawa, mars 2014).

Conséquences du virage dans la composition de la main-d'œuvre employée dans le district de Thunder Bay

La structure de la main-d'œuvre de Thunder Bay change parce que, simultanément, la population diminue et vieillit. En même temps, il y a virage dans la composition industrielle et professionnelle de la main-d'œuvre, en raison de l'évolution des conditions du marché ainsi que de progrès technologiques. Par conséquent, le nombre et la gamme des travailleurs industriels ont changé au cours des trois dernières décennies. Il y a eu un virage continu, depuis le secteur produisant des biens, dominé par le secteur privé, vers le secteur produisant des services, lequel est dans une large mesure financé par les deniers publics. À l'aide de données de divers recensements du Canada, le tableau

6 et la figure 17 permettent de montrer la composition industrielle changeante de la main-d'œuvre au travail dans le district de Thunder Bay.

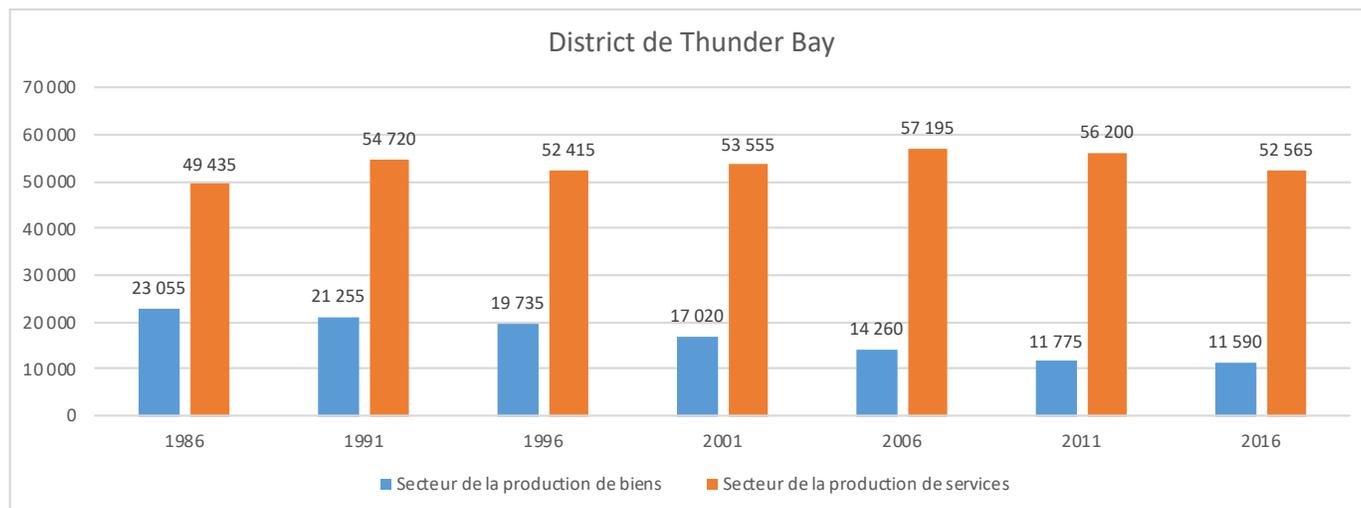
Entre 1986 et 2016, l'emploi régional total a décliné, depuis 72 490 à 64 155 – soit une baisse d'environ 11,5 %. Comme c'est le cas dans l'économie régionale globale, l'emploi dans le secteur produisant des biens a baissé, depuis 23 055 en 1986 à 11,590 en 2011, une chute de quelque 50,0 %. En même temps, le secteur produisant des services grimpeait d'environ 6,3 %. La part du secteur produisant des biens dans l'emploi régional total a également décliné, depuis 31,8 % en 1986 à environ 18,1 % en 2016.

Tableau 6 : Modification de la composition industrielle de la main-d'œuvre au travail (15+) dans le district de Thunder Bay

	1986	1991	1996	2001	2006	2011	2016
Secteur de la production de biens	23 055	21 255	19 735	17 020	14 260	11 775	11 590
Agriculture, pêche et chasse	855	875	835	955	990	755	590
Exploitation forestière	3 110	1 725	1 660	1 265	1 160	600	785
Extraction minière et exploitation en carrière	1 475	2 360	2 040	1 715	1 400	1 860	1 565
Services publics	2 200	2 395	2 225	775	840	800	710
Construction	3 525	4 220	3 900	3 365	3 445	4 180	4 315
Fabrication	11 890	9 680	9 075	8 945	6 425	3 580	3 625
Industries du bois	1 575	950	1 555	2 185	1 815	300	365
Papier et industries connexes	6 655	5 590	4 385	3 955	2 500	1 210	950
Secteur de la production de services	49 435	54 720	52 415	53 555	57 195	56 200	52 565
Commerce	11 870	12 065	12 120	10 155	10 605	9 860	9 215
Transport et entreposage	5 940	5 000	4 780	4 645	4 405	3 715	3 345
Finance, assurance, immobilier et location	2 415	2 860	2 450	2 830	2 760	2 845	1 475
Services professionnels, scientifiques et techniques	2 015	2 475	2 570	2 485	2 850	3 240	3 080
Services d'enseignement	5 530	6 030	5 755	5 510	6 460	6 170	5 955
Soins de santé et assistance sociale	6 990	8 455	9 580	9 240	10 385	10 795	11 460
Hébergement et restauration	5 240	5 545	5 515	5 450	5 690	4 875	4 950
Autres services	3 840	3 960	4 635	8 205	8 840	7 720	7 580
Administration publique	5 595	8 330	5 010	5 035	5 200	6 980	5 505
Total des personnes au travail	72 490	75 980	72 145	70 570	71 445	67 975	64 155

Source : Calculs de l'auteur, fondés sur divers recensements, compilation personnalisée.

Figure 17 : Virage dans la composition de la main-d'œuvre au travail



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur divers recensements, compilation personnalisée.

Un virage dans la structure industrielle de la main-d'œuvre s'accompagne d'un changement dans la répartition des professions de la population active (tableau 7). L'emploi dans la plupart des groupes professionnels a décliné, sauf pour les professions des Sciences naturelles, appliquées, de

l'Éducation et de l'Administration publique. La modification de la taille et de la composition de la main-d'œuvre a des répercussions sur la production et le revenu dans le district de Thunder Bay (figure 18).

Tableau 7 : Répartition professionnelle de la main-d'œuvre au travail (15 à 64) dans les districts de Thunder Bay

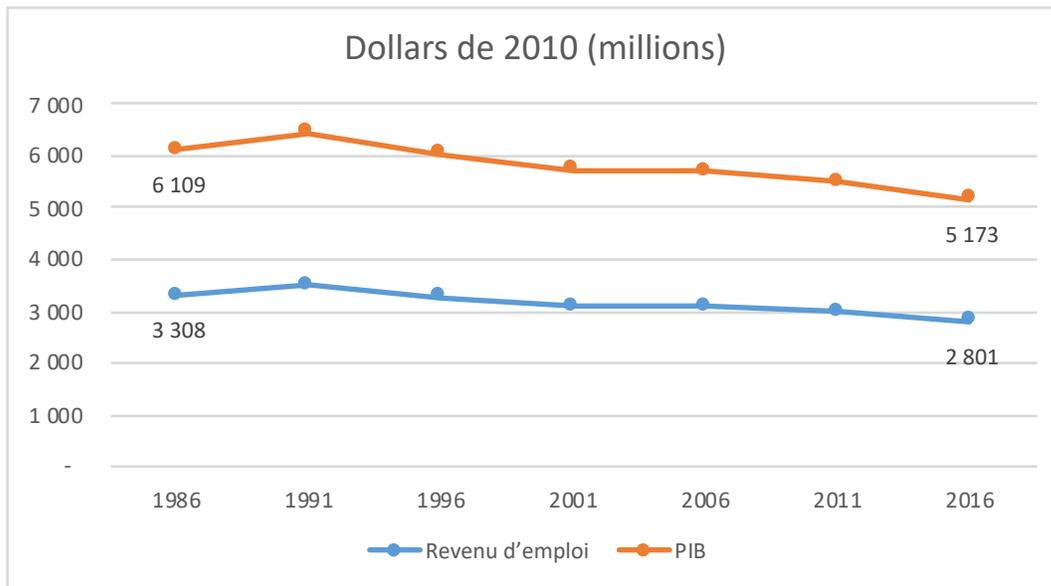
Classification nationale des professions 2006	2001	2011	Pourcentage du changement
A Gestion	5 975	5 210	(6,44)
B Affaires, finance et administration	10 315	10 485	(13,28)
C Sciences naturelles, appliquées et domaines apparentés	3 260	3 965	19,94
D Secteur de la santé	4 540	5 480	39,65
E Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	6 215	7 645	52,53
F Arts, culture, sports et loisirs	1 325	1 235	(0,38)
G Ventes et services	18 585	16 860	(18,97)
H Métiers, transport et machinerie et domaines apparentés	12 720	11 420	(21,15)
I Secteur primaire	2 525	2 010	(31,29)
J Transformation, fabrication et services d'utilité publique	3 970	1 540	(56,42)
Total	69 430	65 850	(7,62)

Source : Calculs de l'auteur, fondés sur les recensements de Statistique Canada de 2001 et de 2016 ainsi que sur l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, compilation personnalisée.

À la figure 18, nous voyons que le revenu régional total de l'emploi a décliné d'approximativement 15,3 % entre 1986 et 2016. Cela est en partie attribuable au déclin de l'emploi ainsi qu'au changement de la structure professionnelle de la main-d'œuvre au travail. Les secteurs économiques de la

région et produisant des biens se trouvaient parmi les salaires élevés et les industries à grande valeur ajoutée. Leur déclin a non seulement affecté le niveau des résultats, mais s'est aussi traduit par des revenus moyens inférieurs dans la région.

Figure 18 : Revenu des travailleurs et estimation du PIB pour le district de Thunder Bay



Source : Calculs de l'auteur, fondés sur divers recensements de Statistique Canada; compilation personnalisée.

Vers l'avenir

Une population vieillissante joue sur la demande de dépenses pour des programmes gouvernementaux, tels ceux des soins de santé et de l'éducation. Quels services reliés aux soins de santé seront nécessaires pour répondre aux besoins d'une population régionale qui vieillit rapidement? Combien de médecins, d'infirmières et d'autres fournisseurs de soins de santé devons-nous former et/ou attirer, afin de remplacer des fournisseurs de soins de santé qui vieillissent et de répondre à la demande grandissante pour des services de soins de santé?

Le vieillissement d'une population affecte également les inscriptions d'étudiants, les revenus et, par conséquent, la demande de services d'enseignement dans le Nord-Ouest ontarien. Quelles seront les conséquences des changements démographiques sur la demande

d'enseignants, d'éducateurs et, donc, sur l'emploi et le revenu dans ce secteur de l'économie régionale?

Diverses enquêtes régionales et nationales révèlent une pénurie de gens de métier qualifiés dans des régions de l'Ontario et d'autres au Canada. En quoi le vieillissement de la population joue-t-il sur l'offre et la disponibilité de gens de métier dans le Nord-Ouest ontarien? Y a-t-il assez de formation de gens de métier, en vue de répondre aux besoins existants puis de préparer la reprise anticipée des secteurs minier et forestier? Sinon, importer une telle expertise réduira sérieusement les avantages économiques du développement de n'importe quelle ressource dans le Nord-Ouest ontarien. Ce sont des points dont nous traitons dans la dernière partie du présent rapport.

Viellissement de la population et demande pour les professions des soins de santé : Tendances futures

La demande pour des services de soins de santé comprend deux éléments. Le premier est relié à la croissance démographique prévue ou au déclin attribuable aux naissances, aux décès, aux âges et à la migration. Ces modifications jouent sur la demande des services de soins de santé, et l'on y fait référence par l'élément croissance. Le second, qui est relié au besoin

de remplacer les fournisseurs de services qui partent à la retraite, est souvent désigné par l'élément retraite-remplacement.

Pour l'estimation de l'élément croissance de la demande totale pour les services de soins de santé, nous utilisons les projections démographiques détaillées du ministre des Finances pour le Nord-Ouest ontarien entre 2011 et 2041.

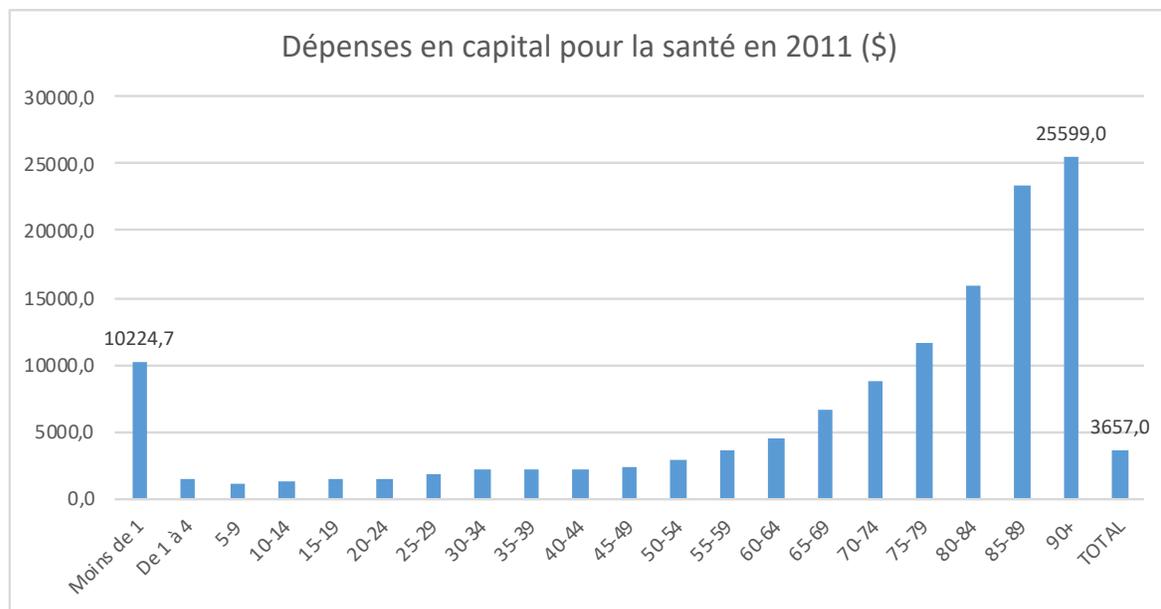
D'après un rapport du Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) – Nord-Ouest, la demande de services de soins de santé dans le Nord-Ouest ontarien devrait croître dans tous les secteurs. Les services associés aux personnes âgées – dont les soins de longue durée, les soins permanents complexes et la réadaptation des patients hospitalisés – devraient connaître les taux de croissance les plus élevés¹⁶.

Pour l'estimation des éléments de la croissance de la demande, il faut estimer les indices du suivi de la demande pour les travailleurs des soins de santé dans le Nord-Ouest ontarien. L'élément croissance-demande reflète le besoin d'un plus grand nombre de travailleurs, afin de répondre à la demande croissante pour les services de soins de santé, à la suite des changements dans la taille et la répartition des âges de la population. Nous supposons que le ratio des travailleurs par rapport aux patients/résidents/clients demeurera le même au cours de la période visée par la prévision. Il est important de noter que le profil vieillissant de la population joue diversément sur la demande liée à différentes professions. Par exemple, il est prévu que la demande pour les travailleurs des services de soins de longue durée augmentera rapidement en raison de la croissance relativement plus rapide de la population de 60 ans et plus. Le vieillissement de la population pourrait ne pas avoir d'effet sur la demande des travailleurs des

soins de santé qui servent une cohorte plus jeune de la population.

Les indices développés dans cette partie de l'étude ont pour objet de répondre au besoin de mesurer quantitativement les répercussions que les changements démographiques ont sur la demande de travailleurs des soins de santé dans le Nord-Ouest ontarien. Une étude récente de l'Institut canadien d'information sur la santé contient des estimations, par habitant, des dépenses provinciales en santé, par âge, en Ontario, pour 2011¹⁷. Cela est montré dans la figure 19. Nous voyons que les dépenses en santé par habitant augmentent considérablement au fur et à mesure que la population vieillit. Autrement dit, il y a corrélation positive entre la demande de ressources pour les soins de santé et l'âge. Ainsi, les dépenses en santé, par habitant, peuvent servir de procuration pour la demande de services de soins de santé par différents groupes d'âge. Par conséquent, en utilisant la taille et la répartition de groupes d'âges de la population du Nord-Ouest ontarien, quelqu'un peut procéder à l'estimation d'un indice qui suit les changements de la demande pour des services de soins de santé entre 2011 et 2041. Ces indices de la demande de soins de santé mesurent la hausse prévue de la demande en la matière et par conséquent des fournisseurs de soins de santé dans la région.

Figure 19 : Dépenses par habitant en santé, en Ontario, par catégorie d'âges



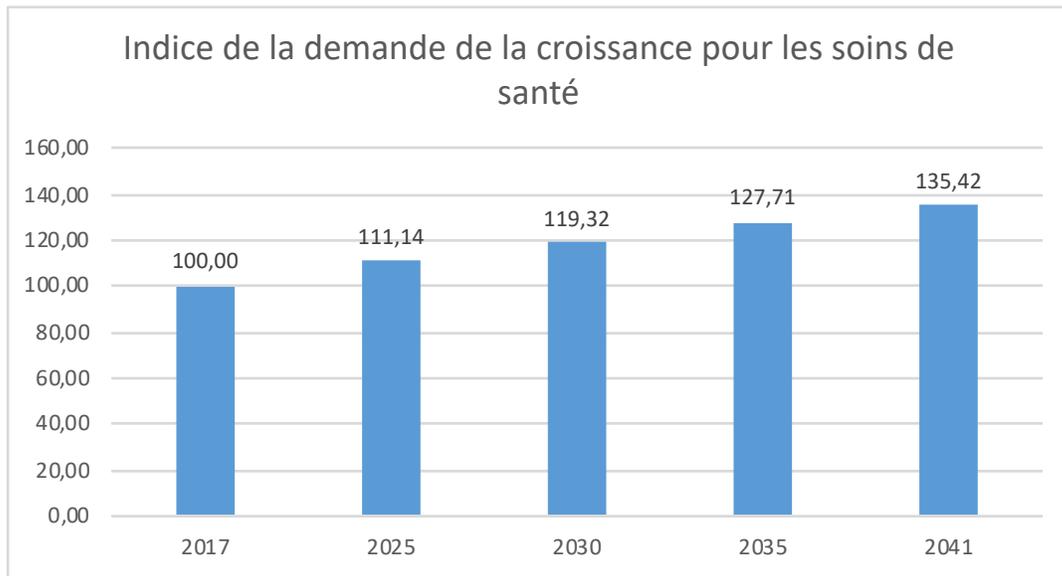
Source : Institut canadien d'information sur la santé, « Tendances des dépenses nationales de santé, de 1975 à 2013 », 2013.

Grâce à l'information de la figure 19 et du ministère des Finances ainsi qu'aux projections démographiques pour Thunder Bay, la figure 20 montre l'indice croissance-demande estimatif pour les services de soins de santé dans

le district de Thunder Bay, entre 2017 et 2041. Nous nous sommes servis de la demande pour les travailleurs des soins de santé de 2017, et ce, comme repère en fonction duquel mesurer la croissance.

¹⁶ « Health Services Blueprint: Building our Future » (février 2012, PriceWaterhouseCoopers).

¹⁷ Institut canadien d'information sur la santé, « Tendances des dépenses nationales de santé, de 1975 à 2013 », 2013.

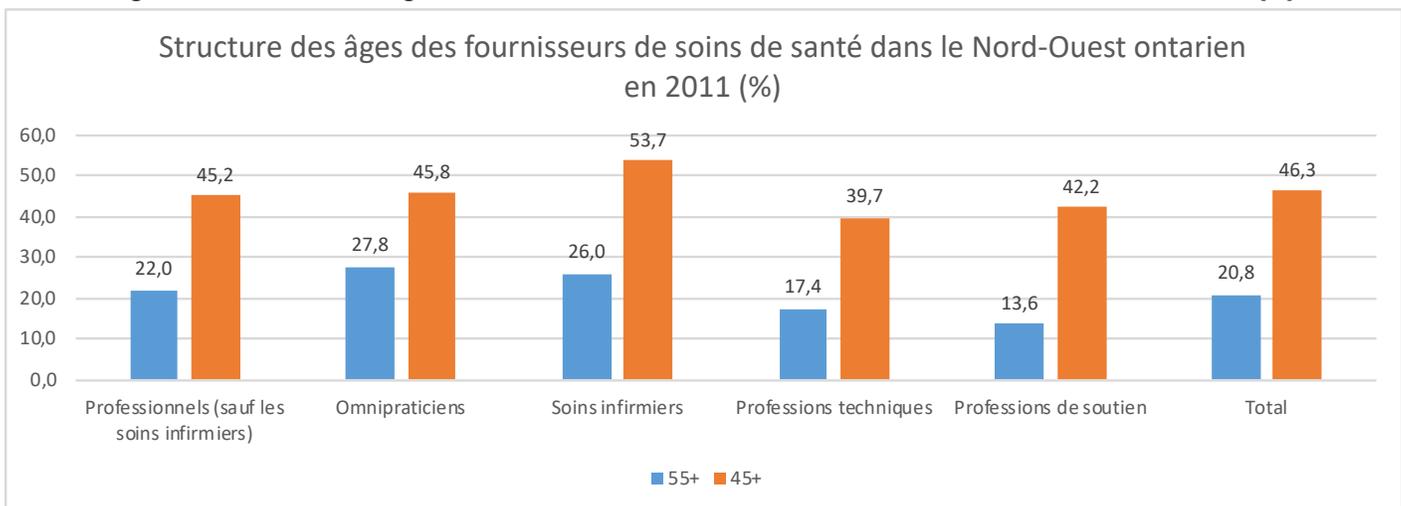
Figure 20 : Projection de la croissance de la demande des soins de santé dans le district de Thunder Bay

Source : Estimation de l'auteur, fondée sur les projections démographiques du ministère des Finances et des données de recensement

En dépit du déclin de la population régionale, nous voyons à la figure 20, que la demande de services de soins de santé devrait augmenter considérablement entre 2017 et 2041. La raison est que la population régionale vieillit et la demande des services de soins de santé croît en fonction de l'âge. En fait, les données existantes révèlent que la demande de soins chez les aînés de 65 ans et plus est à peu près trois fois plus élevée que la demande moyenne globale.

Si nous portons notre attention sur l'élément retraite-remplacement de la demande pour des fournisseurs de

services de soins de santé, la figure 21 nous montre la structure des âges de ces fournisseurs dans le Nord-Ouest ontarien en 2011. Globalement, 20,8 % des fournisseurs de soins de santé dans le Nord-Ouest ontarien avaient plus de 55 ans. Approximativement 27,8 % des omnipraticiens puis 26,0 % des professionnels des soins infirmiers avaient plus de 55 ans. Le groupe le plus jeune semble être celui des professions de soutien, avec quelque 13,6 % ayant plus de 55 ans. Environ 46,3 % de tous les fournisseurs de soins de santé avaient plus de 45 ans. Encore une fois, ceux des professions de soins infirmiers et les professionnels avaient le plus de personnes âgées de plus de 45 ans.

Figure 21 : Structure des âges des fournisseurs de soins de santé dans le Nord-Ouest ontarien en 2011 (%)

Source : Calculs de l'auteur, fondés sur l'ENM 2011, compilation personnalisée.

Si, disons, l'âge moyen de la retraite est 65 ans, nous pouvons voir dans le tableau 8 la demande prévue en raison de remplacements liés aux retraites et aux agrandissements, et ce, pour des fournisseurs de soins de santé dans le Nord-Ouest ontarien.

Tableau 8 : Demande totale pour des fournisseurs des soins de santé dans le Nord-Ouest ontarien

	Demande de l'expansion 2011-2020	Demande de remplacements 2011-2020	Demande totale 2011-2020	Demande de l'expansion 2011-2030	Demande de remplacements 2011-2030	Demande totale 2011-2030
Professionnels (sauf les soins infirmiers)	124	285	409	346	585	931
Omnipraticiens	34	100	134	96	165	261
Professions des soins infirmiers	268	730	998	751	1 510	2 261
Professions techniques	206	375	581	576	855	1 431
Professions de soutien	158	225	383	444	700	1 144
Nombres totaux	755	1 645	2 400	2 117	3 670	5 787
Demande en pourcentage (%)	31,5	68,5	100	36,6	63,4	100,00

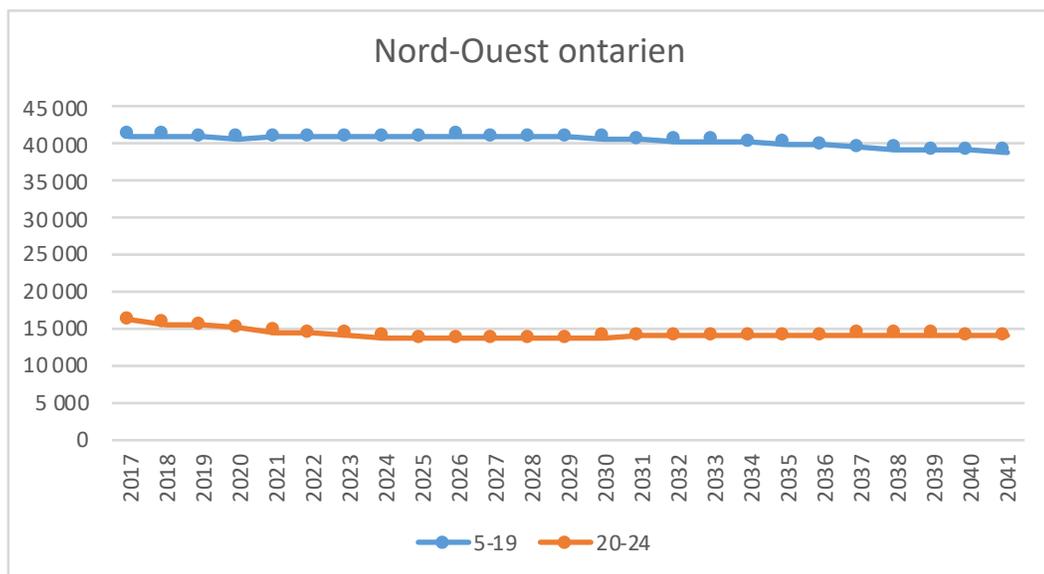
Source : Estimation de l'auteur, fondée sur les projections démographiques du ministère des Finances et des données de recensement

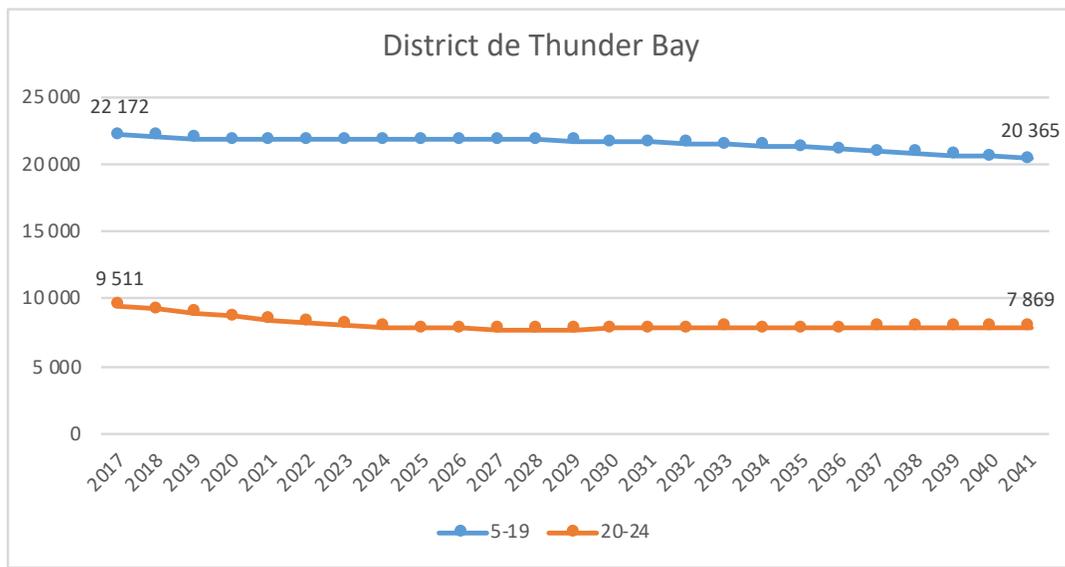
Demande de services éducatifs

À l'aide des projections démographiques du ministère des Finances de l'Ontario, la figure 22 nous montre les projections pour les divers groupes d'âges dans le Nord-Ouest ontarien et le district de Thunder Bay. Nous voyons que la population de cinq à dix-neuf ans devrait baisser de 5,3 % entre 2017 et 2041. Cette tendance a surtout des

effets sur les écoles primaires et secondaires. De même, la population régionale totale de 20 à 24 ans devrait décliner de 12,8 % entre 2017 et 2041. La baisse de la population des jeunes influence la demande pour la formation postsecondaire dans le Nord-Ouest ontarien.

Figure 22 : Projection démographique pour le Nord-Ouest ontarien, par catégorie d'âges





Source : Estimation de l'auteur, fondée sur les projections démographiques du ministère des Finances et des données de recensement

Conformément à ce qui a été mentionné, la population autochtone est celle dont la croissance est la plus rapide de la population régionale. Une hausse du nombre des enfants autochtones de cinq à dix-neuf ans est prévue dans le district de Thunder Bay, soit de 6 080 en 2015 à 6 555 en 2030. De même, le nombre des jeunes autochtones de 20 à 24 ans devrait augmenter à Thunder Bay, soit de 2 010 en 2015 à 2 119 en 2030. Leur part de ce groupe d'âges devrait prendre de l'ampleur pendant cette période.

Pour l'estimation future du nombre des enseignants et moniteurs employés dans le Nord-Ouest ontarien,

nous avons besoin de deux hypothèses. D'abord, nous supposons que l'âge moyen de la retraite sera de 65 ans. Toutefois, même si l'âge normal de la retraite est de 65 ans, quelqu'un peut ne pas être forcé de partir à cet âge. Ensuite, nous supposons que, à long terme, le nombre des éducateurs dans la région correspondra proportionnellement au nombre des élèves. Compte tenu de ces deux hypothèses et à l'aide d'information sur la structure des âges des fournisseurs de services d'éducation dans le Nord-Ouest ontarien, le tableau 9 montre les remplacements liés aux retraites et l'élasticité de la demande d'enseignants dans le Nord-Ouest ontarien.



Tableau 9 : Demande d'éducateurs dans le Nord-Ouest ontarien

Occupations	2011-2020 Demande de l'expansion	2011-2020 Demande de remplacements	2011-2020 Demande totale	2011-2030 Demande de l'expansion	2011-2030 Demande de remplacements	2011-2030 Demande totale
401 Professeurs et assistants d'enseignement au niveau postsecondaire	-78	145	68,81	-132	325	193
402 Professeurs au niveau collégial et instructeurs dans les écoles de formation professionnelle	-53	110	57,29	-89	305	216
403 Enseignants aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire et conseillers d'orientation	-242	535	293,48	-255	1 570	1 315

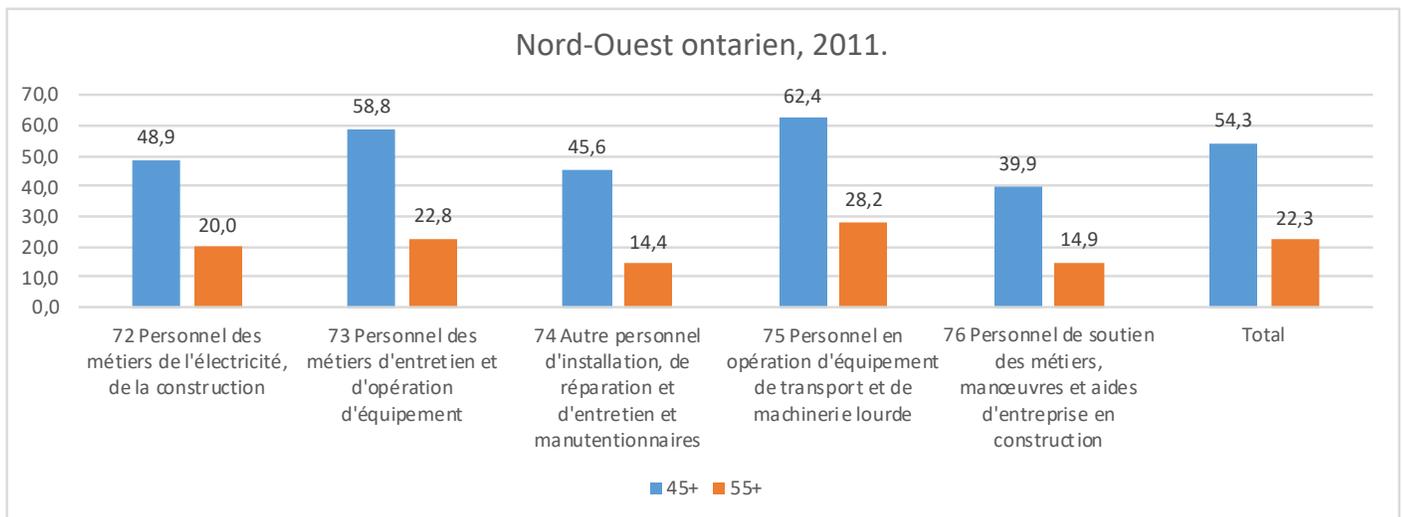
Source : Estimation de l'auteur, fondée sur les projections démographiques du ministère des Finances et des données de recensement

Demande de métiers dans le Nord-Ouest ontarien

Si la demande de gens de métier reste à son niveau actuel, cela suppose que la demande est uniquement reliée aux besoins de remplacement des retraités des différents employeurs. Dans la figure 23, nous voyons la structure des âges des gens des métiers dans le Nord-Ouest ontarien en 2011. En moyenne, 22,3 % de tous les gens de métier au travail avaient 55 ans ou plus. Approximativement 54,3 %

d'entre eux avaient 45 ans et plus. Dans la catégorie Conducteurs de matériel de transport et travailleurs connexes se trouvait le plus haut pourcentage de personnes de plus de 55 ans; les catégories Soutien des métiers et Autre personnel d'installation, de réparation et d'entretien et manutentionnaires avaient le pourcentage le plus bas de personnes de plus de 55 ans.

Figure 23 : Structure des âges dans les professions des métiers



Source : Estimation de l'auteur, fondée sur les projections démographiques du ministère des Finances et des données de recensement

Face à l'hypothèse d'une absence de croissance future de l'emploi, le tableau 10 révèle la demande motivée par les remplacements de retraite pour les métiers dans le Nord-Ouest ontarien.

Tableau 10 : Demande de remplacement de retraités, dans les professions des métiers

CNP 2011 Paramédicaux	Demande de remplacements 2011-2020	Demande de remplacements 2011-2030
72 Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries	1 100	2 690
73 Personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement	1 055	2 725
74 Autre personnel d'installation, de réparation et d'entretien et manutentionnaires	140	445
75 Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde	1 300	2 875
76 Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction	230	605
Total	3 825	9 340

Source : Estimation de l'auteur, fondée sur les projections démographiques du ministère des Finances et des données de recensement

Le tableau 10 montre qu'il faut 3 825 personnes de métier, afin de remplacer les gens de métiers qui partent à la retraite entre 2011 et 2020. Le personnel pour l'opération d'équipement de transport et de machinerie lourde (1 300) comprend le plus grand nombre de retraités potentiels entre 2011 et 2020; viennent ensuite le personnel des

métiers industriels, de la construction, de l'électricité (1 100); les opérateurs d'équipement et le personnel de l'entretien (1 055). Le nombre de travailleurs des métiers et requis pour remplacer ceux qui devront partir à la retraite augmentera considérablement lors du prolongement de la période de projection, soit jusqu'à 2030.

Références

Beshiri, Roland. et Jiaosheng He. 2009. Rural and Small Town Canada Analysis Bulletin, juin. Vol 8, n° 2. n° de catalogue : 21-006-X.

Bureau du dirigeant principal de l'information 2016. « Dépenses fédérales en matière d'éducation primaire et secondaire dans les réserves de Premières Nations ». Le 6 décembre.

Caselli, Francesco. 2003. « Accounting for Cross-Country Income Differences. » Première ébauche, non publiée, novembre.

Conseil canadien des chefs d'entreprises. 2013. « Agir pour le Canada : emplois et compétences pour le 21^{esi}ècle ». Ottawa.

Hall, R.E. et C.I. Jones. 1999. « Why Do Some Countries Produce So Much More Output per Worker than Others? » Quarterly Journal of Economics 114 (1) : 83-116.

« Health Services Blueprint: Building Our Future ». 2012. (Ville : PriceWaterhouseCoopers). Février.

Institut canadien d'information sur la santé. 2013. « Tendances des dépenses nationales en santé, 1975 à 2013 ».

Miner, R. 2010. « People without Jobs, Jobs without People: Canada's Future Labour Market » Toronto : Miner Management Consultants.

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, Direction de l'analytique en matière de santé. 2009. « First Nations Peoples in Ontario: A Demographic Portrait. » Page 15. Janvier.

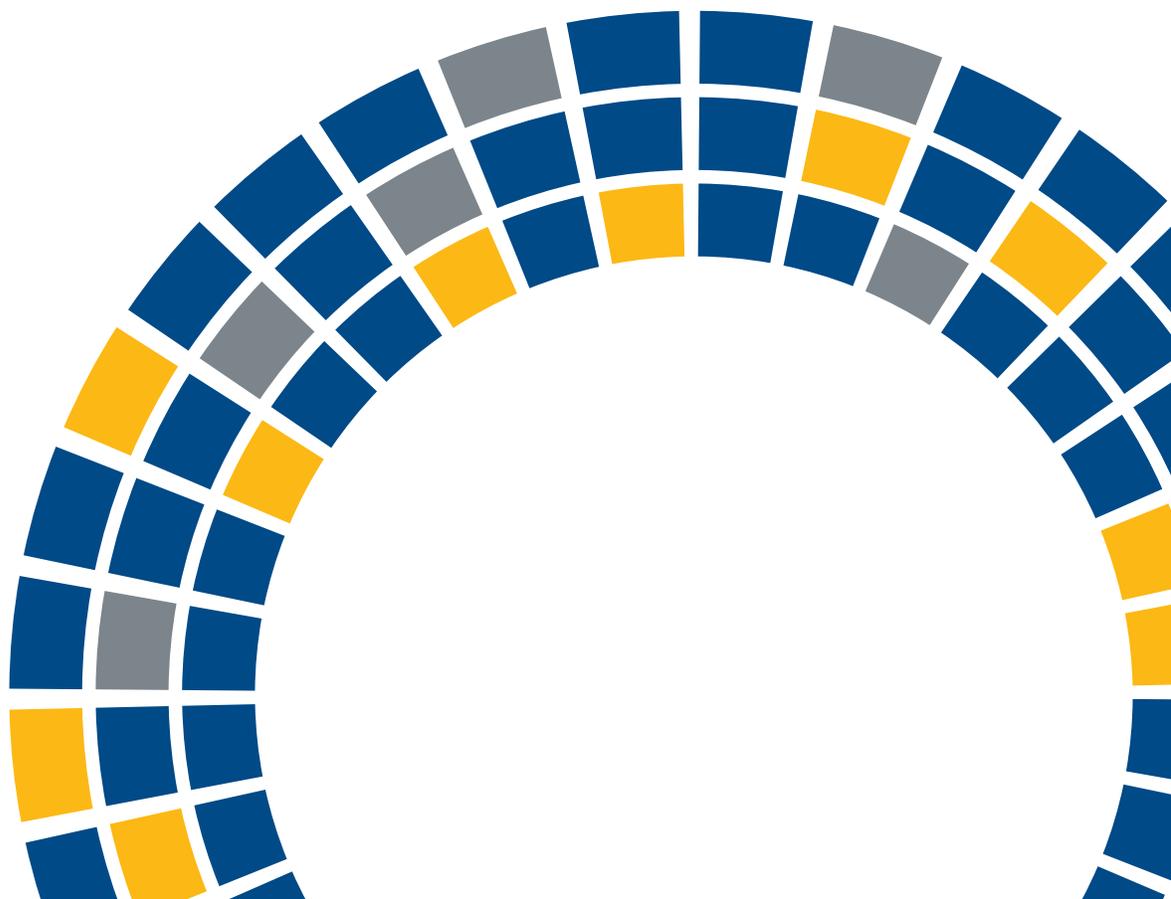
Ministère des Finances de l'Ontario 2014. « Projections démographiques pour l'Ontario, mise à jour, 2017-2041. »

Ministère des Finances de l'Ontario 2014. « Rapport sur les perspectives économiques à long terme de l'Ontario. »

Moazzami, B. 2012. « Multi-national and Multi-locational Enterprise Initiative, Survey of Northern Ontario Companies and Analysis of the Results ». Document préparé pour l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario.

Moazzami, B. 2015. « C'est ce que vous savez (et où vous pouvez aller) – Le capital humain et les effets d'agglomération sur les tendances démographiques du Nord ontarien. » Thunder Bay : Institut des politiques du Nord.

Signer, A., et Rosalinda Costa. 2005. « Situation des peuples autochtones dans les régions métropolitaines de recensement, 1981 à 2001 ». Statistique Canada.



Glossaire

Agglomération de recensement (AR) : municipalités adjacentes ayant d'importants déplacements de navettage, pour le travail, vers un centre de population (auss appelé noyau). Son noyau doit compter au moins 10000 habitants selon les données du recensement précédent sur la population.

Division de recensement (DR) : est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme comté, municipalité régionale de comté et regional district) ou des régions équivalentes. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province/territoire.

Région métropolitaine de recensement (RMR) : municipalités adjacentes ayant d'importants déplacements de navettage, pour le travail, vers un centre de population (auss appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100000 personnes et son noyau doit compter au moins 50000 habitants.

Subdivision de recensement (SDR) : Municipalité ou territoire considéré comme étant des équivalents municipaux à des fins de recensement. Les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés sont aussi considérés des SDR.

Région économique (RE) : Un groupe de divisions de recensement créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

Émigrant : Personne qui quitte son pays pour aller se fixer dans un autre.

Taux d'emploi : Le pourcentage de la population totale âgée de plus de 15 ans qui travaille contre rémunération.

Capital humain : L'ensemble des connaissances, compétences et aptitudes accumulées par un individu par l'intermédiaire de formation et d'expérience et qui déterminent son niveau de productivité.

Immigrant : Une personne qui est, ou a déjà été, un immigrant admis ou résident permanent, y compris les personnes qui ont reçu la citoyenneté canadienne par naturalisation.

Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) : Ministère fédéral chargé de superviser la façon dont le gouvernement fédéral s'acquitte de ses engagements vis-à-vis de ses partenaires autochtones en matière de traités. Anciennement connu comme Affaires indiennes et du Nord. L'AANC a été divisé en deux ministères distincts en 2017 : Services aux Autochtones et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord.

Migration interprovinciale : le mouvement de population d'une province à une autre.

Migration intraprovinciale : Nombre de personnes qui quittent une région (DR ou RE) pour s'établir ailleurs dans la même province.

Zone d'influence métropolitaine (ZIM) : Mesure du degré d'influence qu'une zone urbaine exerce sur des SDR rurales, selon le navettage.

ZIM forte : SDR où au moins 30 % de la population active occupée de la SDR se déplace pour aller travailler dans n'importe quelle RMR ou AR.

ZIM modérée : SDR où au moins 5 %, mais moins de 30 % de la population active occupée de la SDR se déplace pour aller travailler dans n'importe quelle RMR ou AR.

ZIM faible : SDR où plus de 0 %, mais moins de 5 % de la population active occupée de la SDR se déplace pour aller travailler dans n'importe quelle RMR ou AR.

Aucune ZIM : SDR où aucun membre de la population active occupée de la SDR ne se déplace pour aller travailler dans n'importe quelle RMR ou AR, en incluent les SDR comptant moins de 40 personnes au sein de leur population active occupée.

Immigration nette : Le nombre d'immigrants qui viennent s'établir de façon permanente dans une région (DR ou RE) moins le nombre d'immigrants qui ont quitté la région.

Solde migratoire interprovincial : Le nombre total de personnes qui viennent d'une autre province ou d'un autre territoire pour s'établir de façon permanente dans une région (DR ou ER) moins le nombre total de personnes qui quittent cette région pour s'établir de façon permanente dans n'importe quelle autre province ou n'importe quel autre territoire.

Solde migratoire intraprovinciale : Le nombre total de personnes qui viennent d'une autre région de la même province pour s'établir de façon permanente dans une région (DR ou ER) moins le nombre total de personnes qui quittent cette région pour s'établir de façon permanente dans une autre région de la province.

Migration nette : Le nombre total de personnes qui s'établissent dans une région (DR ou RE) moins le nombre total de personnes qui quittent la région.

Taux d'activité : Le pourcentage de la population en âge de travailler qui a un emploi ou qui est au chômage, mais cherche activement du travail.

Régions rurales et petites villes (RRPV) : Régions à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR), ce qui signifie qu'on n'y trouve pas beaucoup de déplacements de navettage vers un centre de population (noyau) ayant une population d'au moins 10000 personnes.

Taux de fertilité total : le nombre moyen d'enfants dont une femme accouchera au cours de sa vie.

Taux de chômage : Le pourcentage de personnes faisant partie de la main d'œuvre et qui ne travaillent pas, mais cherchent activement du travail rémunéré.

À propos de l'Institut des politiques du Nord :

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des preuves, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay et Sudbury. Marie. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.

Related Research

Multiplicateurs du revenu et de l'emploi pour 20 industries dans 11 divisions de recensement du Nord de l'Ontario

Dr. Bakhtiar Moazzami

Projections au nord : Série sur le capital humain - District de Thunder Bay

James Cuddy and Dr. Bakhtiar Moazzami

La série : Attirer vers le Nord | No. 1: Étude sur la nécessité d'une Stratégie pour les nouveaux arrivants du Nord

Christina Zefi

NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

northernpolicy.ca